

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	PLACE DE LA MAIRIE
CP - Ville :	35560 BAZOUGES
Référence client :	_0031800001_
Rapport émis le :	03/02/2017
Désignation :	Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

Sommaire

Rapport	Annexes
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique 40 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique 10 page(s)
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A Sans objet
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B 20 page(s)
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des prélèvements 1 page
F - Conclusion(s) du rapport de mission	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire 18 page(s)
G - Commentaires et réserves	Documents 1 page
H - Locaux ou parties de locaux non visités	
I - Rapports précédemment réalisés	
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention	
K - Périmètre de repérage	
L - Conditions de réalisation du repérage	
M - Grille de résultat du repérage	
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire	
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes	
O - Recommandations générales de sécurité	
P - Informations complémentaires	

Présence d'amiante

Oui

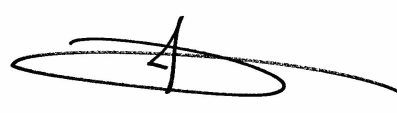
Présence de pièce(s) non visitée(s)

Oui

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité



Renseignements administratifs

A	Désignation de l'immeuble	B	Propriétaire / Donneur d'ordre
Adresse du bien :	PLACE DE LA MAIRIE 35560 BAZOUGES	Propriétaire : O.P.H. MAYENNE HABITAT	Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT
Batiment :	Non communiqué	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9
Etage :	Non communiqué		Ref donneur d'ordre : CVMAY01
Références client :	_0031800001_		
N° de lot :	Non communiqué - Non communiqué		
Descriptif sommaire :	Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages	Date commande : 24/01/2017	
		Date repérage : 24/01/2017	
		Représentant du donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT	
Date de construction ou permis de construire :		Rapport émis le : 03/02/2017	
Fonction du bâtiment :	Habitation (Parties communes)		
C	Opérateur de repérage	D	Personne autorisant l'émission du rapport
AC Environnement Siret : 441355914 Nom prénom : GARDENAT Ludovic		Nom prénom : MORA Denis Fonction : Responsable technique	
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia – Bat G – rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE		Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)	
Certification n° : CPDI 4002 V3	Délivré le 23/06/2016		
E	Liste des locaux visités		



Plan	Volume	Plan	Volume
Sous-sol(Parking)	Vol 1 (Garage souterrain 1)	Sous-sol(Parking)	Vol 2 (Garage souterrain 2)
N°1	Vol 3 (RDC N°1)	N°1	Vol 4 (Local poubelle 1)
N°1	Vol 5 (Local technique 1)	N°1	Vol 6 (R+1 N°1)
N°2	Vol 7 (Local poubelle 2)	N°2	Vol 8 (RDC N°2)
N°2	Vol 9 (R+1 N°2)	N°2	Vol 10 (R+2 N°2)
N°3	Vol 11 (Local poubelle 3)	N°3	Vol 12 (RDC N°3)
N°3	Vol 13 (R+1 N°3)	N°3	Vol 14 (R+2 N°3)
N°4	Vol 15 (Local poubelle 4)	N°4	Vol 16 (RDC N°4)
N°4	Vol 17 (R+1 N°4)	N°4	Vol 18 (R+2 N°4)
N°5	Vol 19 (Local poubelle 5)	N°5	Vol 20 (RDC N°5)
N°5	Vol 21 (R+1 N°5)	N°5	Vol 22 (R+2 N°5)
N°6	Vol 23 (Local poubelle 6)	N°6	Vol 24 (RDC N°6)
N°6	Vol 25 (R+1 N°6)	N°6	Vol 26 (R+2 N°6)
N°7	Vol 27 (Local poubelle 7)	N°7	Vol 28 (RDC N°8)
N°7	Vol 29 (R+1 N°7)	N°7	Vol 30 (R+2 N°7)
N°3	Vol 31 (Accès sous-sol 3)	N°4	Vol 32 (Accès sous-sol 4)
N°6	Vol 33 (Accès sous-sol 6)	combles N°1	Vol 34 (combles N°1)
combles N°2 et 3	Vol 35 (combles N°3)	combles N°2 et 3	Vol 36 (combles N°2)
combles N°4 et 5	Vol 37 (combles N°4)	combles N°4 et 5	Vol 38 (combles N°5)
combles N°6 et 7	Vol 39 (combles N°7)	combles N°6 et 7	Vol 40 (combles N°6)
Toitures	Vol 41 (toitures n°4-5-6-7)	Toitures	Vol 42 (toitures n°1-2-3)
Plan masse	Vol 43 (plan masse n°1-2-3)	Plan masse	Vol 44 (plan masse n°4-5-6-7)
Pignon gauche +Façade avant N°7	Vol 45 (Pignon gauche +Façade avant N°7)	Pignon gauche N°6	Vol 46 (Pignon gauche N°6)
Façade avant N°6-5-4	Vol 47 (Façade avant N°6-5-4)	Façade avant N°1-2-3	Vol 48 (Façade avant N°1-2-3)
Façade arrière N°1	Vol 49 (Façade arrière N°1)	Façade arrière N°2-3	Vol 50 (Façade arrière N°2-3)
Façade arrière N°4-5	Vol 51 (Façade arrière N°4-5)	Façade arrière N°5	Vol 52 (Façade arrière N°5)
Façade arrière N°6	Vol 53 (Façade arrière N°6)	Façade arrière N°7	Vol 54 (Façade arrière N°7)



Conclusions

F Conclusion(s) du rapport de mission

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des sondages et/ou prélèvements doivent être effectués

Localisation	Matériau	Justification d'impossibilité technique
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Panneaux collés	Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux fibralith. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.
Vol 4 (Local poubelle 1)	Panneaux collés	Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux fibralith. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.
Vol 5 (Local technique 1)	Panneaux collés	Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux fibralith. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.
Vol 7 (Local poubelle 2)	Panneaux collés	Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux fibralith. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.
Vol 11 (Local poubelle 3)	Panneaux collés	Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux fibralith. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.
Vol 15 (Local poubelle 4)	Panneaux collés	Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux fibralith. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.
Vol 19 (Local poubelle 5)	Panneaux collés	Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux fibralith. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.
Vol 23 (Local poubelle 6)	Panneaux collés	Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux fibralith. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.
Vol 27 (Local poubelle 7)	Panneaux collés	Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux fibralith. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Localisation	Matériau	Critère de décision	
		après analyse	sur décision de l'opérateur
Vol 1 (Garage souterrain 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 1 (Garage souterrain 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 1 (Garage souterrain 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 1 (Garage souterrain 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 1 (Garage souterrain 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 1 (Garage souterrain 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 30 (R+2 N°7)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 39 (combles N°7)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 6 (R+1 N°1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 34 (combles N°1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel

G	Commentaire(s) et réserve(s)
----------	-------------------------------------

Commentaire n°1

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : Les matériaux présents entre les doublages et la maçonnerie, invisibles sans dépose du doublage. Les sorties de conduits sur les façades extérieures avec caches intérieurs empêchant leur repérage si des sondages destructifs ne sont pas effectués. Les matériaux présents dans les plénums, invisibles sans dépose du faux plafond. Les matériaux présents sous le bardage présent en façade. les joints de dilatations non accessibles sans destruction importante du cache de protection Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux . Les éléments ponctuels de toiture où une nacelle est nécessaire pour être exhaustif. Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) Les matériaux présents autour des menuiseries des étages supérieurs (joints et reprises d'étanchéités) et balcons non accessibles sans accéder aux logements des locataires afin de réaliser un repérage exhaustif. Les façades extérieures des commerces présents sur la place (ouvertures vitrées, affiches publicitaires...) Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptibles de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements spécifiques à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde-corps, murs, plafond...)

H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
Sous-sol(Parking) - Vol 55 (locaux de la Marie)	pièce non visée par le présent diagnostic	locaux attribuées à la Mairie

Condition de repérage

I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

Objet de la mission : Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

Obligation réglementaire de la constitution du DTA : le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

Méthodologie : rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique :

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R.1334-23, R.1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)

L Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION

PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER

		1. Parois verticales intérieures
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).		Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.		Enduits projetés, panneaux de cloisons.
		2. Planchers et plafonds
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.		Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers		Dalles de sol.
		3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).		Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu		Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu		Joints (tresses, bandes).
Vides ordures		Conduits.
		4. Eléments extérieurs
Toitures.		Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.		Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.		Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

M Grille de résultats du repérage

					Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conserva- tion
Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Réf action	Description	Précision	Ref prél.	Descriptif	Résultat		
combles N°1												
Vol 34 (combles N°1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S335	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P33	joints d'assemblage des parpaings des combles	P33	Enduit gris en vrac hétérogène + matériau beige en vrac + papier avec poussières non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 34 (combles N°1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S225						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
combles N°2 et 3												
Vol 35 (combles N°3) - Vol 36 (combles N°2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S336 - S337	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P33	joints d'assemblage des parpaings des combles	P33	Enduit gris en vrac hétérogène + matériau beige en vrac + papier avec poussières non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
combles N°4 et 5												
Vol 38 (combles N°5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P33	Réalisation d'un prélèvement	joints d'assemblage des parpaings des combles	P33	Enduit gris en vrac hétérogène + matériau beige en vrac + papier avec poussières non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 38 (combles N°5) - Vol 37 (combles N°4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P33 - S334	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P33	joints d'assemblage des parpaings des combles	P33	Enduit gris en vrac hétérogène + matériau beige en vrac + papier avec poussières non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
combles N°6 et 7												



combles N°6 et 7												
Vol 40 (combles N°6) - Vol 39 (combles N°7)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S338 - S339	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P33	joints d'assemblage des parpaings des combles	P33	Enduit gris en vrac hétérogène + matériau beige en vrac + papier avec poussières non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 39 (combles N°7)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S219						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
N°1												
Vol 4 (Local poubelle 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	I1 - 1	i1	Colle sous panneaux laine jaune					Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux fibralith. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.	EP
Vol 5 (Local technique 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	I1 - 1	i1	Colle sous panneaux laine jaune					Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux fibralith. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.	EP
Vol 4 (Local poubelle 1) - Vol 5 (Local technique 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	B	S27 - S28	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3	panneaux de laine jaune	P3	Matériau fibreux jaune avec poussières + matériau compact beige	Négatif	Négatif sur analyse	



N°1												
Vol 5 (Local technique 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S35	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	joints d'assemblage des parpaings	P4	Enduit gris en vrac + enduit beige en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (Local technique 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S38	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P5	plafond brut	P5	Enduit compact beige hétérogène avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (Local poubelle 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S46	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P10	enduit lissés local poubelle	P10	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (R+1 N°1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S94	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	plafonds droits gouttelés	P15	Enduit blanc en vrac + enduit gris en faible quantité en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (R+1 N°1) - Vol 5 (Local technique 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S201 - S202	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	mur central cage d'escalier	P21	Enduit gris en vrac + matériau plâtreux blanc non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (R+1 N°1) - Vol 5 (Local technique 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S253 - S254	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	gaines techniques	P23	Matériau gris en vrac hétérogène + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (R+1 N°1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S281	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	lissé finition des gaines techniques	P24	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau compact beige + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (R+1 N°1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S290	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	scellement briques de plâtres	P25	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (R+1 N°1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S302	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P26	plafonds derniers étages	P26	Enduit blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



N°1												
Vol 3 (RDC N°1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P27	Réalisation d'un prélèvement	vert aspect gouttelés	P27	Enduit plâtreux blanc en vrac + papier non séparable + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (RDC N°1) - Vol 6 (R+1 N°1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P27 - S74	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P27	vert aspect gouttelés	P27	Enduit plâtreux blanc en vrac + papier non séparable + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (R+1 N°1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P34	Réalisation d'un prélèvement	gouttelé platreux blanc dans puit de lumière du vélux	P34	Enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (R+1 N°1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S224						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 5 (Local technique 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P45	Réalisation d'un prélèvement	enduit lissés local velo	P45	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
N°2												
Vol 7 (Local poubelle 2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	I1 - 1	i1	Colle sous panneaux laine jaune					Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux fibralith. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.	EP
Vol 7 (Local poubelle 2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	B	S29	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3	panneaux de laine jaune	P3	Matériau fibreux jaune avec poussières + matériau compact beige	Négatif	Négatif sur analyse	



N°2												
Vol 7 (Local poubelle 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S47	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P10	enduit lissés local poubelle	P10	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (RDC N°2) - Vol 9 (R+1 N°2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S94 - S95	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	plafonds droits gouttelés	P15	Enduit blanc en vrac + enduit gris en faible quantité en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (RDC N°2) - Vol 9 (R+1 N°2) - Vol 10 (R+2 N°2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S203 - S204 - S205	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	mur central cage d'escalier	P21	Enduit gris en vrac + matériau plâtreux blanc non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (RDC N°2) - Vol 9 (R+1 N°2) - Vol 10 (R+2 N°2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S255 - S256 - S257	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	gaines techniques	P23	Matériau gris en vrac hétérogène + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (R+2 N°2) - Vol 9 (R+1 N°2) - Vol 8 (RDC N°2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S278 - S279 - S280	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	lissé finition des gaines techniques	P24	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau compact beige + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (RDC N°2) - Vol 9 (R+1 N°2) - Vol 10 (R+2 N°2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S291 - S292 - S293 - S301	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	scellement briques de plâtres	P25	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (R+2 N°2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S303	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P26	plafonds derniers étages	P26	Enduit blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 9 (R+1 N°2) - Vol 10 (R+2 N°2) - Vol 8 (RDC N°2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S75 - S76 - S77	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P27	vert aspect gouttelés	P27	Enduit plâtreux blanc en vrac + papier non séparable + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
N°3												



N°3												
Vol 11 (Local poubelle 3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	I1 - 1	i1	Colle sous panneaux laine jaune					Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux fibralith. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.	EP
Vol 11 (Local poubelle 3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	B	S30	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3	panneaux de laine jaune	P3	Matériau fibreux jaune avec poussières + matériau compact beige	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (Local poubelle 3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S48	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P10	enduit lissés local poubelle	P10	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (RDC N°3) - Vol 13 (R+1 N°3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S96 - S97	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	plafonds droits gouttelés	P15	Enduit blanc en vrac + enduit gris en faible quantité en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (RDC N°3) - Vol 13 (R+1 N°3) - Vol 14 (R+2 N°3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S206 - S207 - S208	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	mur central cage d'escalier	P21	Enduit gris en vrac + matériau plâtreux blanc non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (RDC N°3) - Vol 13 (R+1 N°3) - Vol 14 (R+2 N°3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S258 - S259 - S260	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	gaines techniques	P23	Matériau gris en vrac hétérogène + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (RDC N°3) - Vol 13 (R+1 N°3) - Vol 14 (R+2 N°3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S275 - S276 - S277	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	lissé finition des gaines techniques	P24	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau compact beige + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



Amiante
DTA

N°3												
Vol 14 (R+2 N°3) - Vol 13 (R+1 N°3) - Vol 12 (RDC N°3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S294 - S295 - S296 - S297	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	scellement briques de plâtres	P25	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 14 (R+2 N°3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S304	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P26	plafonds derniers étages	P26	Enduit blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (RDC N°3) - Vol 13 (R+1 N°3) - Vol 14 (R+2 N°3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S78 - S79 - S80	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P27	vert aspect gouttelés	P27	Enduit plâtreux blanc en vrac + papier non séparable + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
N°4												
Vol 15 (Local poubelle 4)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	I1 - 1	i1	Colle sous panneaux laine jaune					Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux fibralith. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.	EP
Vol 15 (Local poubelle 4)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	B	S31	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3	panneaux de laine jaune	P3	Matériau fibreux jaune avec poussières + matériau compact beige	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (Local poubelle 4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S49	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P10	enduit lissés local poubelle	P10	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (RDC N°4) - Vol 17 (R+1 N°4) - Vol 18 (R+2 N°4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S63 - S64 - S65	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P13	vert aspect gouttelés	P13	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



N°4												
Vol 16 (RDC N°4) - Vol 17 (R+1 N°4)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S98 - S99 - S100	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	plafonds droits gouttelés	P15	Enduit blanc en vrac + enduit gris en faible quantité en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (RDC N°4) - Vol 17 (R+1 N°4) - Vol 18 (R+2 N°4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S209 - S210 - S211	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	mur central cage d'escalier	P21	Enduit gris en vrac + matériau plâtreux blanc non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (RDC N°4) - Vol 17 (R+1 N°4) - Vol 18 (R+2 N°4)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S261 - S262 - S263	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	gaines techniques	P23	Matériau gris en vrac hétérogène + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (RDC N°4) - Vol 17 (R+1 N°4) - Vol 18 (R+2 N°4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S272 - S273 - S274	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	lissé finition des gaines techniques	P24	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau compact beige + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (RDC N°4) - Vol 17 (R+1 N°4) - Vol 18 (R+2 N°4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S298 - S299 - S300	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	scellement briques de plâtres	P25	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (R+2 N°4)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S305	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P26	plafonds derniers étages	P26	Enduit blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
N°5												



N°5												
Vol 19 (Local poubelle 5)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	I1 - 1	i1	Colle sous panneaux laine jaune					Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux fibralith. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.	EP
Vol 19 (Local poubelle 5)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	B	S24	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3	panneaux de laine jaune	P3	Matériau fibreux jaune avec poussières + matériau compact beige	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 19 (Local poubelle 5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P10	Réalisation d'un prélèvement	enduit lissés local poubelle	P10	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 20 (RDC N°5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P13	Réalisation d'un prélèvement	vert aspect gouttelés	P13	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 20 (RDC N°5) - Vol 21 (R+1 N°5) - Vol 22 (R+2 N°5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P13 - S66 - S67	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P13	vert aspect gouttelés	P13	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 20 (RDC N°5)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P15	Réalisation d'un prélèvement	plafonds droits gouttelés	P15	Enduit blanc en vrac + enduit gris en faible quantité en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 20 (RDC N°5) - Vol 21 (R+1 N°5)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P15 - S93	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	plafonds droits gouttelés	P15	Enduit blanc en vrac + enduit gris en faible quantité en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



N°5												
Vol 22 (R+2 N°5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P21	Réalisation d'un prélèvement	mur central cage d'escalier	P21	Enduit gris en vrac + matériau plâtreux blanc non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 21 (R+1 N°5) - Vol 20 (RDC N°5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S199 - S200	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	mur central cage d'escalier	P21	Enduit gris en vrac + matériau plâtreux blanc non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 21 (R+1 N°5)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P23	Réalisation d'un prélèvement	gaines techniques	P23	Matériau gris en vrac hétérogène + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 21 (R+1 N°5) - Vol 20 (RDC N°5) - Vol 22 (R+2 N°5)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P23 - S245 - S246	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	gaines techniques	P23	Matériau gris en vrac hétérogène + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (R+2 N°5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P24	Réalisation d'un prélèvement	lissé finition des gaines techniques	P24	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau compact beige + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 21 (R+1 N°5) - Vol 20 (RDC N°5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S264 - S265	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	lissé finition des gaines techniques	P24	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau compact beige + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (R+2 N°5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P25	Réalisation d'un prélèvement	scellement briques de platres	P25	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (R+2 N°5) - Vol 21 (R+1 N°5) - Vol 20 (RDC N°5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P25 - S282 - S283 - S301	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	scellement briques de platres	P25	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (R+2 N°5)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P26	Réalisation d'un prélèvement	plafonds derniers étages	P26	Enduit blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



Amiante
DTA

N°6												
Vol 23 (Local poubelle 6)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	I1 - 1	i1	Colle sous panneaux laine jaune					Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux fibralith. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.	EP
Vol 23 (Local poubelle 6)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	B	S32	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3	panneaux de laine jaune	P3	Matériau fibreux jaune avec poussières + matériau compact beige	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 23 (Local poubelle 6)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S50	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P10	enduit lissés local poubelle	P10	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 24 (RDC N°6) - Vol 25 (R+1 N°6) - Vol 26 (R+2 N°6)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S68 - S69 - S70	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P13	vert aspect gouttelés	P13	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 25 (R+1 N°6) - Vol 24 (RDC N°6)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S101 - S102	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	plafonds droits gouttelés	P15	Enduit blanc en vrac + enduit gris en faible quantité en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 24 (RDC N°6) - Vol 25 (R+1 N°6) - Vol 26 (R+2 N°6)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S212 - S213 - S214	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	mur central cage d'escalier	P21	Enduit gris en vrac + matériau plâtreux blanc non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 24 (RDC N°6) - Vol 25 (R+1 N°6) - Vol 26 (R+2 N°6)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S247 - S248 - S249	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	gaines techniques	P23	Matériau gris en vrac hétérogène + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



N°6												
Vol 26 (R+2 N°6) - Vol 25 (R+1 N°6) - Vol 24 (RDC N°6)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S269 - S270 - S271	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	lissé finition des gaines techniques	P24	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau compact beige + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 24 (RDC N°6) - Vol 25 (R+1 N°6) - Vol 26 (R+2 N°6)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S287 - S288 - S289 - S301	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	scellement briques de plâtres	P25	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 26 (R+2 N°6)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S306	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P26	plafonds derniers étages	P26	Enduit blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
N°7												
Vol 27 (Local poubelle 7)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	I1 - 1	i1	Colle sous panneaux laine jaune					Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux fibralith. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.	EP
Vol 27 (Local poubelle 7)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	B	S33	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3	panneaux de laine jaune	P3	Matériau fibreux jaune avec poussières + matériau compact beige	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 27 (Local poubelle 7)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S51	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P10	enduit lissés local poubelle	P10	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 28 (RDC N°8) - Vol 29 (R+1 N°7) - Vol 30 (R+2 N°7)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S71 - S72 - S73	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P13	vert aspect gouttelés	P13	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



N°7												
Vol 29 (R+1 N°7) - Vol 28 (RDC N°8)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S103 - S104	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	plafonds droits gouttelés	P15	Enduit blanc en vrac + enduit gris en faible quantité en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 29 (R+1 N°7) - Vol 30 (R+2 N°7) - Vol 28 (RDC N°8)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S215 - S216 - S217	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	mur central cage d'escalier	P21	Enduit gris en vrac + matériau plâtreux blanc non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 28 (RDC N°8) - Vol 29 (R+1 N°7) - Vol 30 (R+2 N°7)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S250 - S251 - S252	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	gaines techniques	P23	Matériau gris en vrac hétérogène + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 30 (R+2 N°7) - Vol 29 (R+1 N°7) - Vol 28 (RDC N°8)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S266 - S267 - S268	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	lissé finition des gaines techniques	P24	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau compact beige + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 30 (R+2 N°7) - Vol 29 (R+1 N°7) - Vol 28 (RDC N°8)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S284 - S285 - S286 - S301	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	scellement briques de plâtres	P25	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 30 (R+2 N°7)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S307	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P26	plafonds derniers étages	P26	Enduit blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 30 (R+2 N°7)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S218						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Néant												
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
Plan masse												



Plan masse												
Vol 43 (plan masse n°1-2-3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P42	Réalisation d'un prélèvement	plafonds droits blancs extérieures lissés	P42	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 44 (plan masse n°4-5-6-7)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S368	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P42	plafonds droits blancs extérieures lissés	P42	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol(Parking)												
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2	Réalisation d'un prélèvement	porteur brut avec enduits de debulage	P2	Enduit compact gris hétérogène + enduit compact beige hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Garage souterrain 2) - Vol 1 (Garage souterrain 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2 - S26	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	porteur brut avec enduits de debulage	P2	Enduit compact gris hétérogène + enduit compact beige hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	I1 - 1	i1	Colle sous panneaux laine jaune					Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux fibralith. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.	EP
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	B	P3	Réalisation d'un prélèvement	panneaux de laine jaune	P3	Matériau fibreux jaune avec poussières + matériau compact beige	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Garage souterrain 2) - Vol 1 (Garage souterrain 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	B	S11 - S12 - S28	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3	panneaux de laine jaune	P3	Matériau fibreux jaune avec poussières + matériau compact beige	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Garage souterrain 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P4	Réalisation d'un prélèvement	joints d'assemblage des parpaings	P4	Enduit gris en vrac + enduit beige en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	



Sous-sol(Parking)												
Vol 1 (Garage souterrain 1) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P4 - S34	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	joints d'assemblage des parpaings	P4	Enduit gris en vrac + enduit beige en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Garage souterrain 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	B	S1						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 1 (Garage souterrain 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	B	S2						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 1 (Garage souterrain 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	B	S3						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 1 (Garage souterrain 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	B	S4						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	B	S5						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	B	S6						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	B	S7						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	B	S8						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Sous-sol(Parking)												
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	B	S9						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	B	S10						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P5	Réalisation d'un prélèvement	plafond brut	P5	Enduit compact beige hétérogène avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Garage souterrain 2) - Vol 1 (Garage souterrain 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S36 - S37	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P5	plafond brut	P5	Enduit compact beige hétérogène avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P6	Réalisation d'un prélèvement	beige+laine jaune et verte	P6	Matériau fibreux vert avec poussières + matériau fibreux jaune non séparable + toile fibreuse beige non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Garage souterrain 2) - Vol 1 (Garage souterrain 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P6 - S13 - S14	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P6	beige+laine jaune et verte	P6	Matériau fibreux vert avec poussières + matériau fibreux jaune non séparable + toile fibreuse beige non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S16	conduit d'air extérieur sous grille métallique					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S17	conduit d'air extérieur sous grille métallique					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Sous-sol(Parking)												
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S18	conduit d'air exterieur sous grille métallique					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 2 (Garage souterrain 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S19	conduit d'air exterieur sous grille métallique					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 1 (Garage souterrain 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S20	conduit d'air exterieur sous grille métallique					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 1 (Garage souterrain 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S21	conduit d'air exterieur sous grille métallique					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

O Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en oeuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en oeuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations Générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amiantés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :
- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amiante doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :
- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.



ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

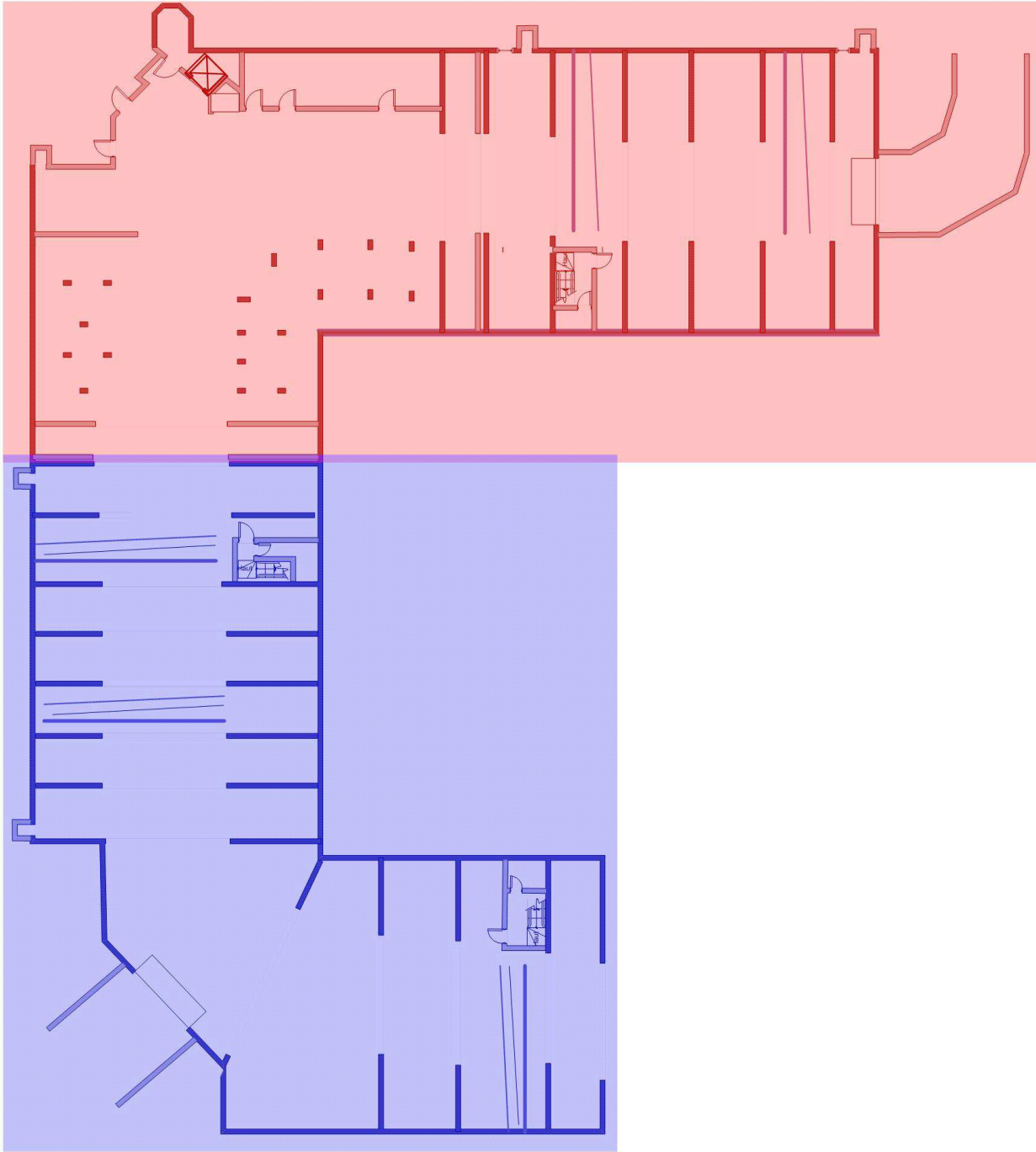
Ref.	Plans	Titre du plan
	Sous-sol(Parking)	Sous-sol(Parking) - Plan de repérage - Actions menées
	Sous-sol(Parking)	Sous-sol(Parking) - (Garage souterrain 1) - Actions menées
	Sous-sol(Parking)	Sous-sol(Parking) - (Garage souterrain 1) - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Sous-sol(Parking)	Sous-sol(Parking) - (Garage souterrain 2) - Actions menées
	Sous-sol(Parking)	Sous-sol(Parking) - (Garage souterrain 2) - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	N°1	N°1 - Plan de repérage - Actions menées
	N°1	N°1 - Plan des prélèvements
	N°1	N°1 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	N°2	N°2 - Plan de repérage - Actions menées
	N°3	N°3 - Plan de repérage - Actions menées
	N°4	N°4 - Plan de repérage - Actions menées
	N°5	N°5 - Plan de repérage - Actions menées
	N°5	N°5 - Plan des prélèvements
	N°6	N°6 - Plan de repérage - Actions menées
	N°6	N°6 - Plan des prélèvements
	N°7	N°7 - Plan de repérage - Actions menées
	N°7	N°7 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	combles N°1	combles N°1 - Plan de repérage - Actions menées
	combles N°1	combles N°1 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	combles N°2 et 3	combles N°2 et 3 - Plan de repérage - Actions menées
	combles N°4 et 5	combles N°4 et 5 - Plan de repérage - Actions menées
	combles N°6 et 7	combles N°6 et 7 - Plan de repérage - Actions menées
	combles N°6 et 7	combles N°6 et 7 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Toitures	Toitures - Plan de repérage - Actions menées
	Toitures	Toitures - toitures n°4-5-6-7 - Actions menées
	Toitures	Toitures - toitures n°1-2-3 - Actions menées
	Plan masse	Plan masse - Plan de repérage - Actions menées
	Plan masse	Plan masse - plan masse n°1-2-3 - Actions menées
	Plan masse	Plan masse - plan masse n°4-5-6-7 - Actions menées
	Pignon gauche +Façade avant N°7	Pignon gauche +Façade avant N°7 - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon gauche N°6	Pignon gauche N°6 - Plan de repérage - Actions menées
	Façade avant N°6-5-4	Façade avant N°6-5-4 - Plan de repérage - Actions menées
	Façade avant N°1-2-3	Façade avant N°1-2-3 - Plan de repérage - Actions menées
	Façade arrière N°1	Façade arrière N°1 - Plan de repérage - Actions menées
	Façade arrière N°2-3	Façade arrière N°2-3 - Plan de repérage - Actions menées
	Façade arrière N°4-5	Façade arrière N°4-5 - Plan de repérage - Actions menées
	Façade arrière N°5	Façade arrière N°5 - Plan de repérage - Actions menées
	Façade arrière N°6	Façade arrière N°6 - Plan de repérage - Actions menées
	Façade arrière N°7	Façade arrière N°7 - Plan de repérage - Actions menées

SOUS-SOL(PARKING) - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000357

Légende

- (Garage souterrain 1)
- (Garage souterrain 2)



Adresse du bien

PLACE DE LA MAIRIE
35560 BAZOUGES

Désignation

Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

Date intervention

24/01/2017

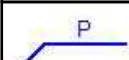
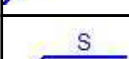
Technicien intervenant

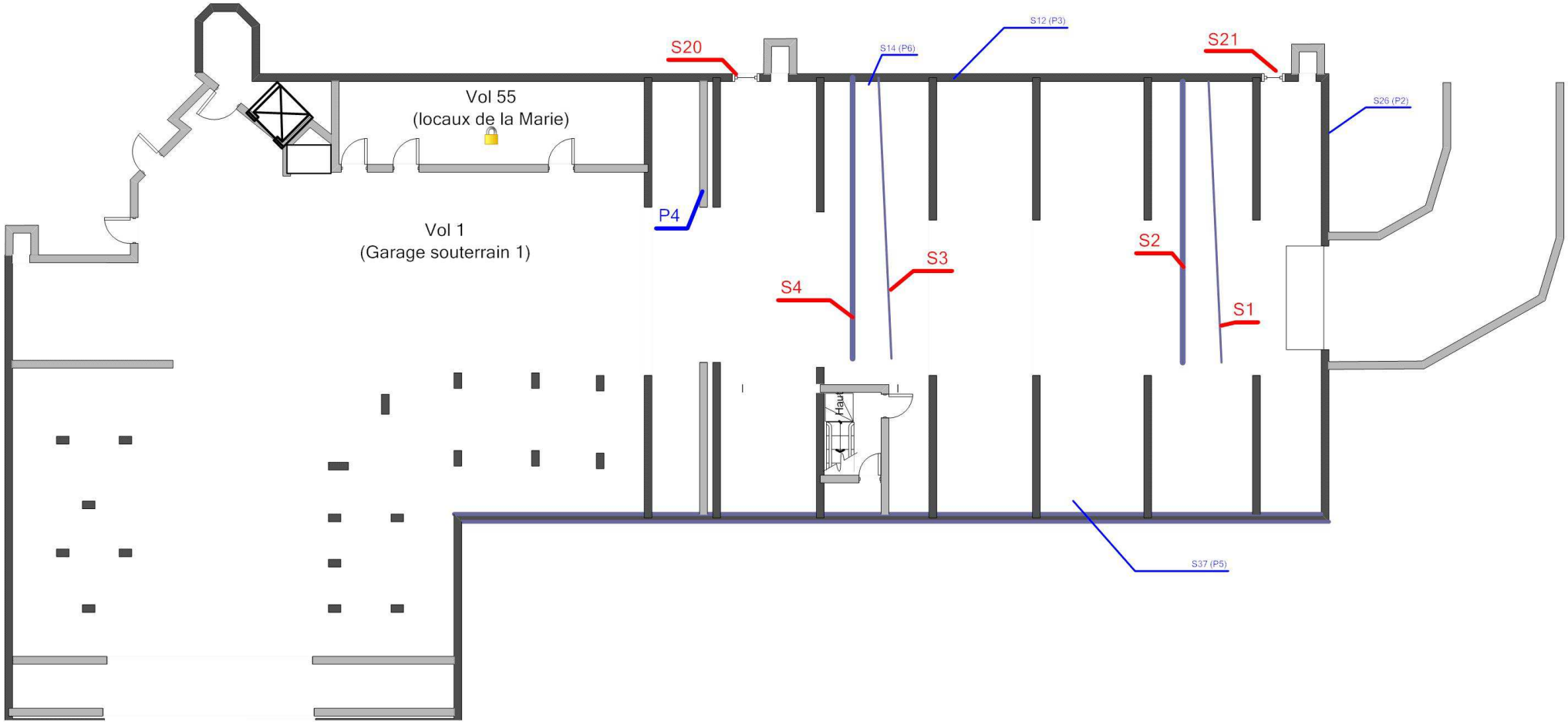
GARDENAT Ludovic

SOUS-SOL(PARKING) - (GARAGE SOUTERRAIN 1) - ACTIONS MENÉES

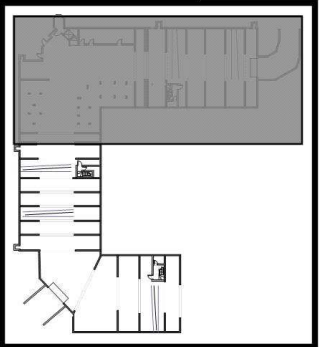
Référence:
002OY000357

Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif
	Volume non visité



Plan de situation



Adresse du bien

PLACE DE LA MAIRIE
35560 BAZOUGES

Désignation

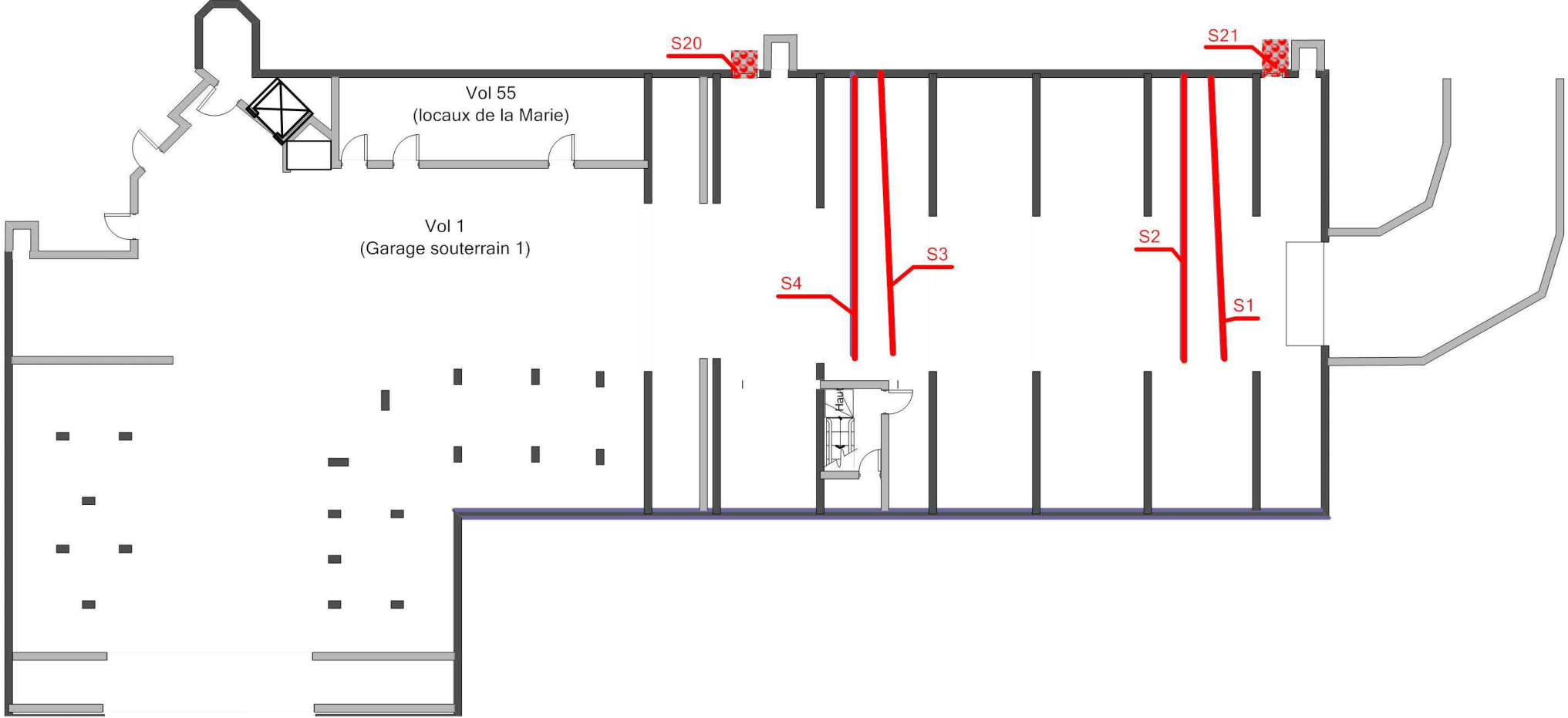
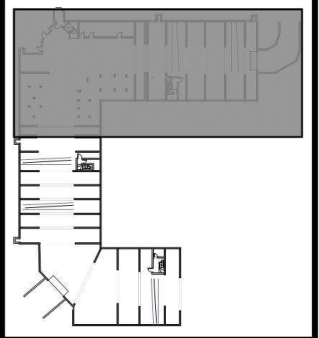
Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

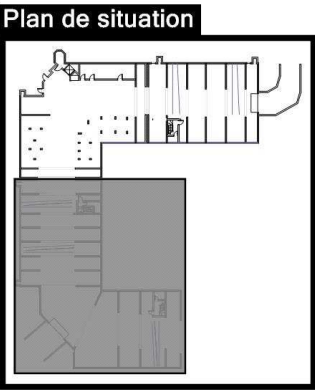
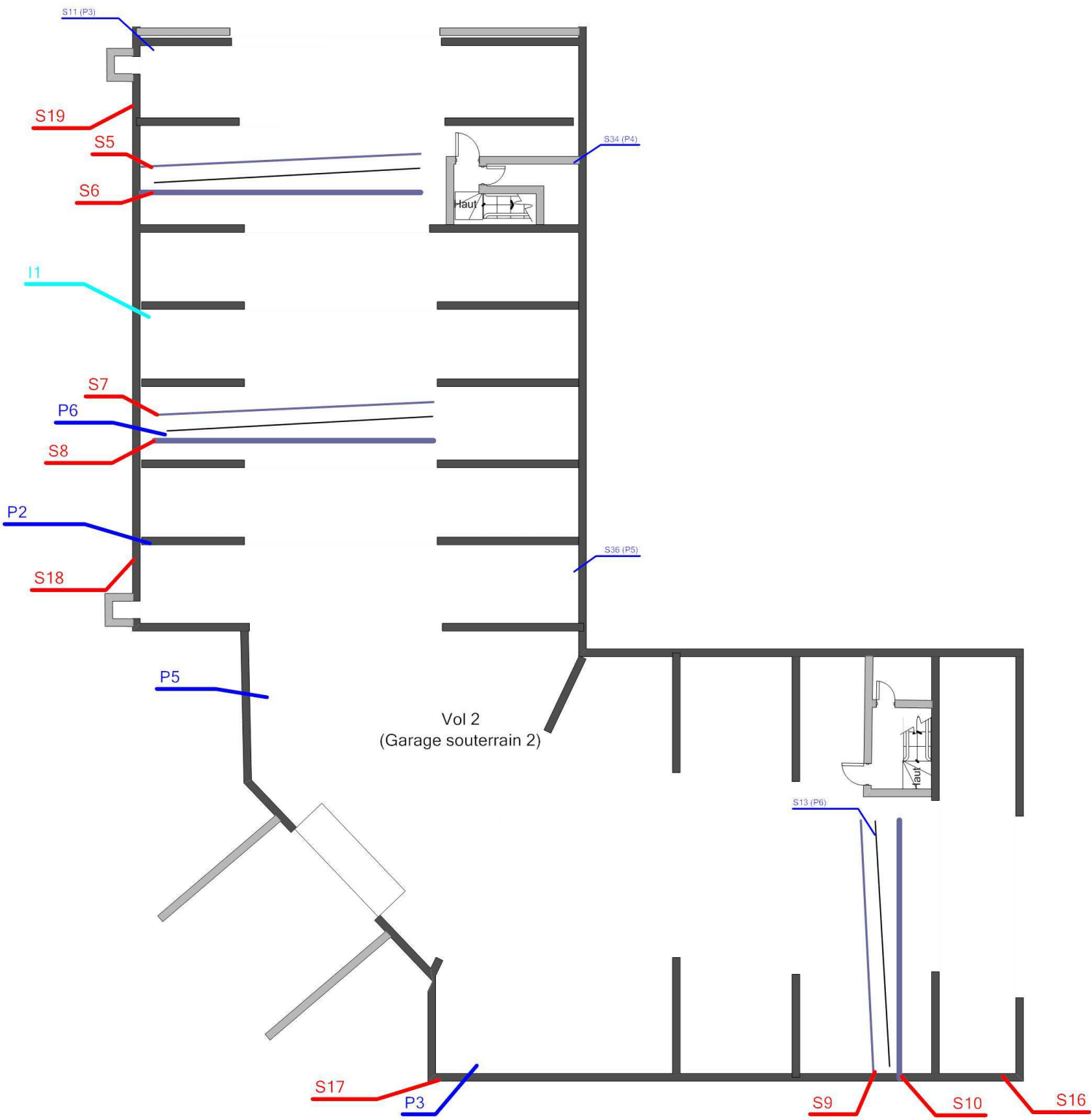
Date intervention

24/01/2017

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

SOUS-SOL(PARKING) - (GARAGE SOUTERRAIN 1) - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS				Référence: 002OY000357
 Vol 55 (locaux de la Marie) Vol 1 (Garage souterrain 1) S20 S21 S4 S3 S2 S1 Plan de situation 				Légende
				 S1: Conduit en fibres-ciment
				 S4: Conduit en fibres-ciment
				 S20: Conduit en fibres-ciment
				 S3: Conduit en fibres-ciment
				 S2: Conduit en fibres-ciment
				 S21: Conduit en fibres-ciment
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	PLACE DE LA MAIRIE 35560 BAZOUGES	Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages	24/01/2017	GARDENAT Ludovic



Adresse du bien

PLACE DE LA MAIRIE
35560 BAZOUGES

Désignation

Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

Date intervention

24/01/2017

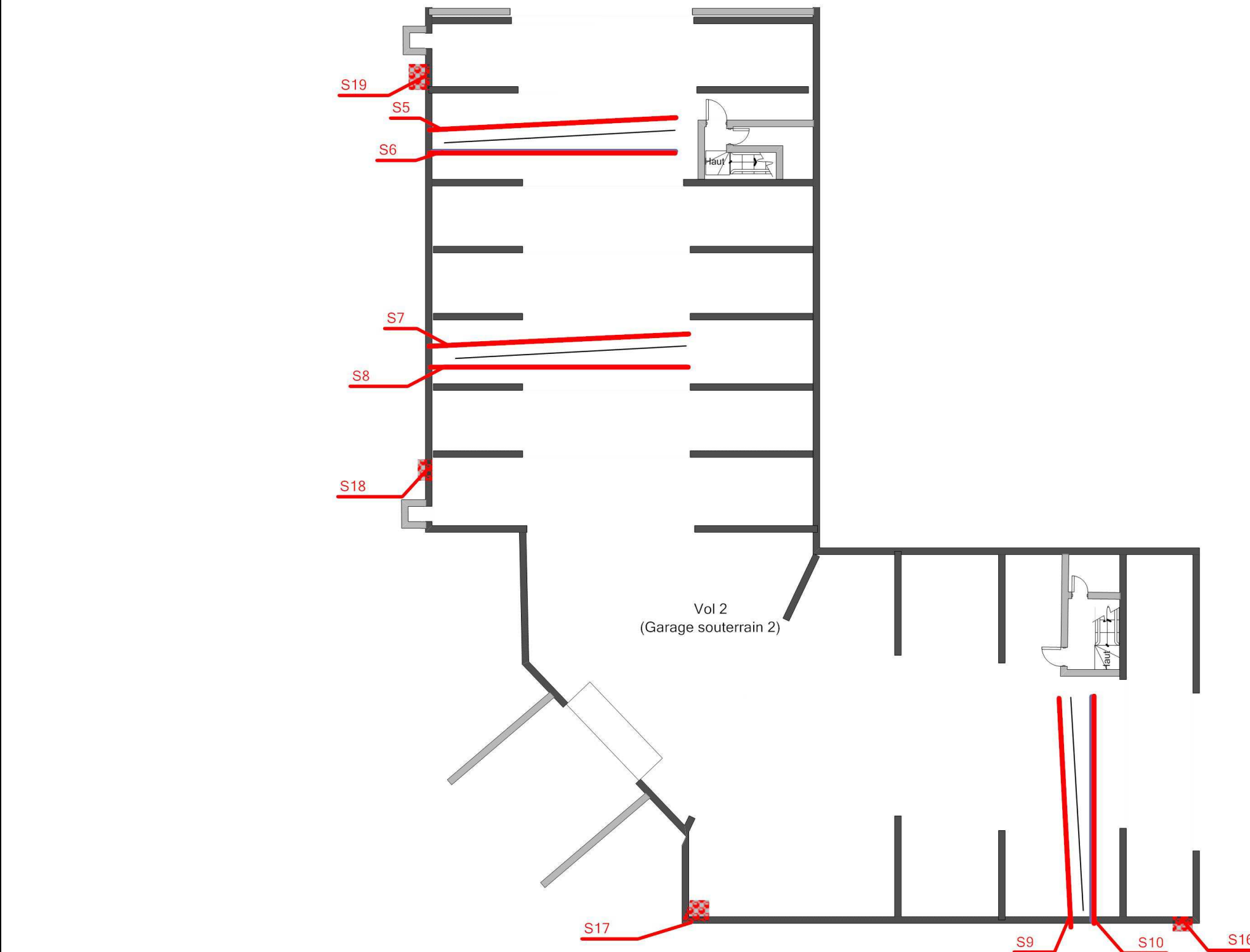
Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

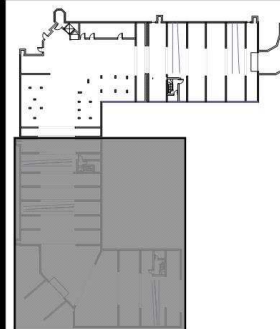
SOUS-SOL(PARKING) - (GARAGE SOUTERRAIN 2) - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002OY000357

Légende



Plan de situation

[illegible]

Adresse du bien

PLACE DE LA MAIRIE
35560 BAZOUGES

Désignation

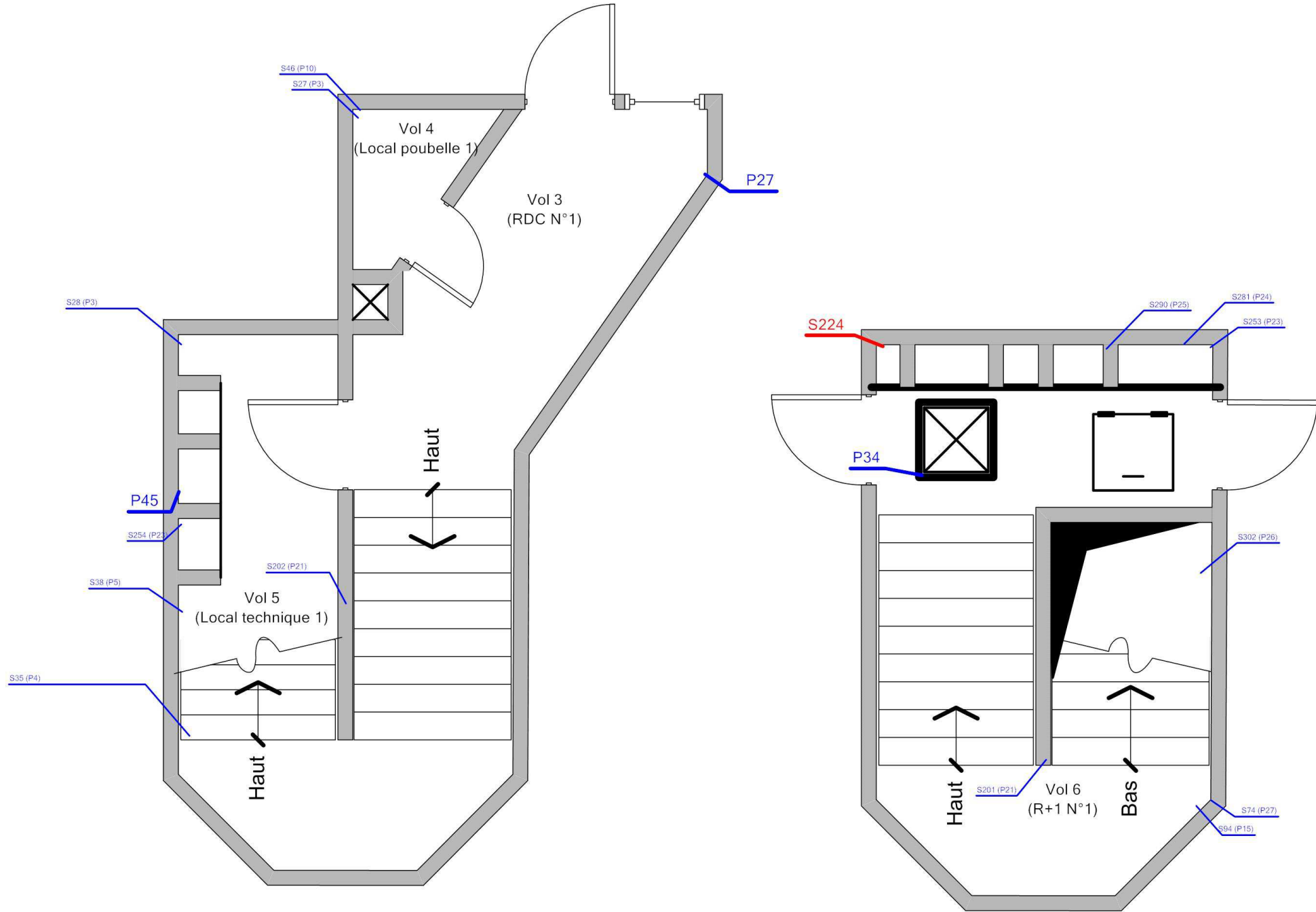
Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

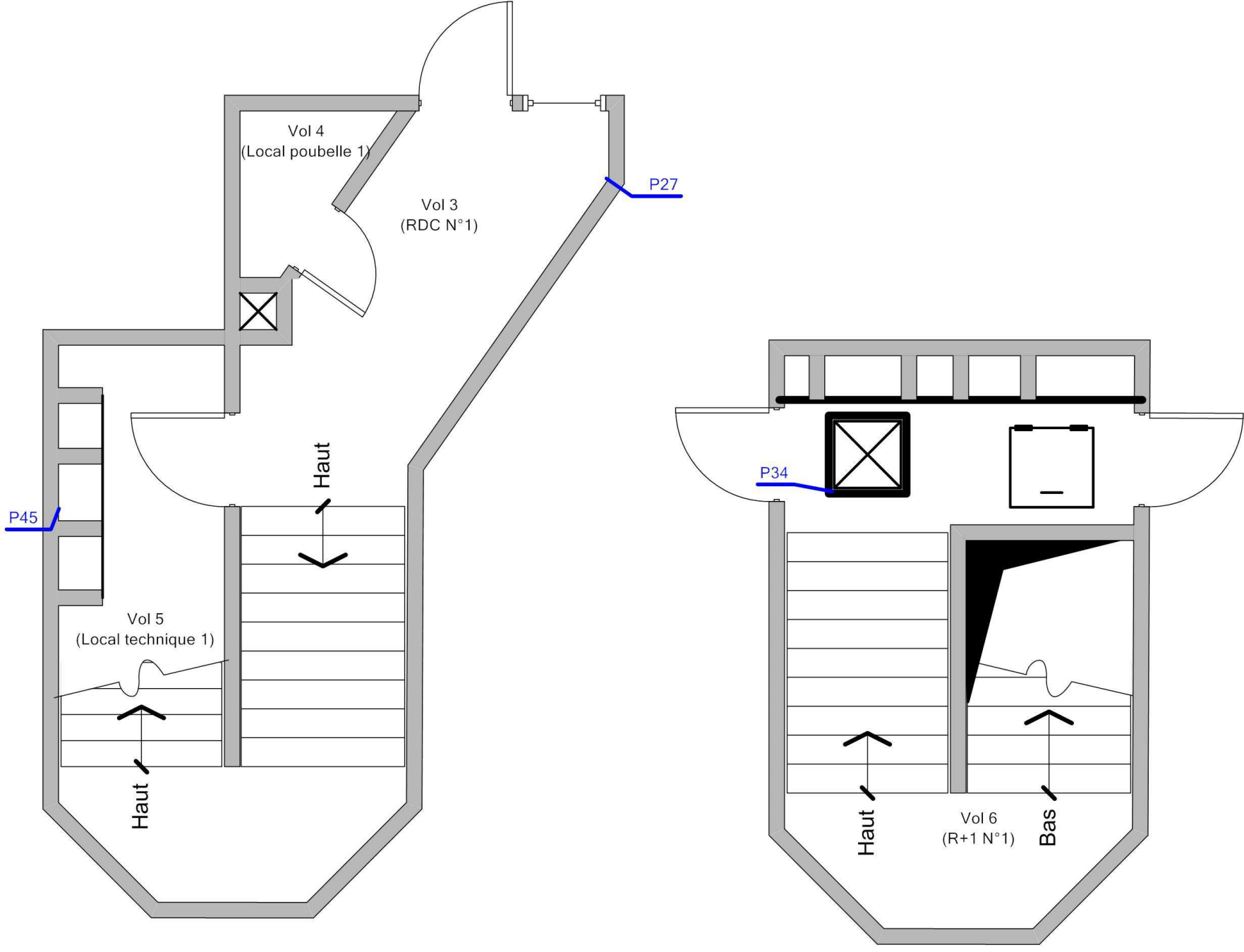
Date intervention

24/01/2017

Techniciens intervenant

GARDENAT Ludovic

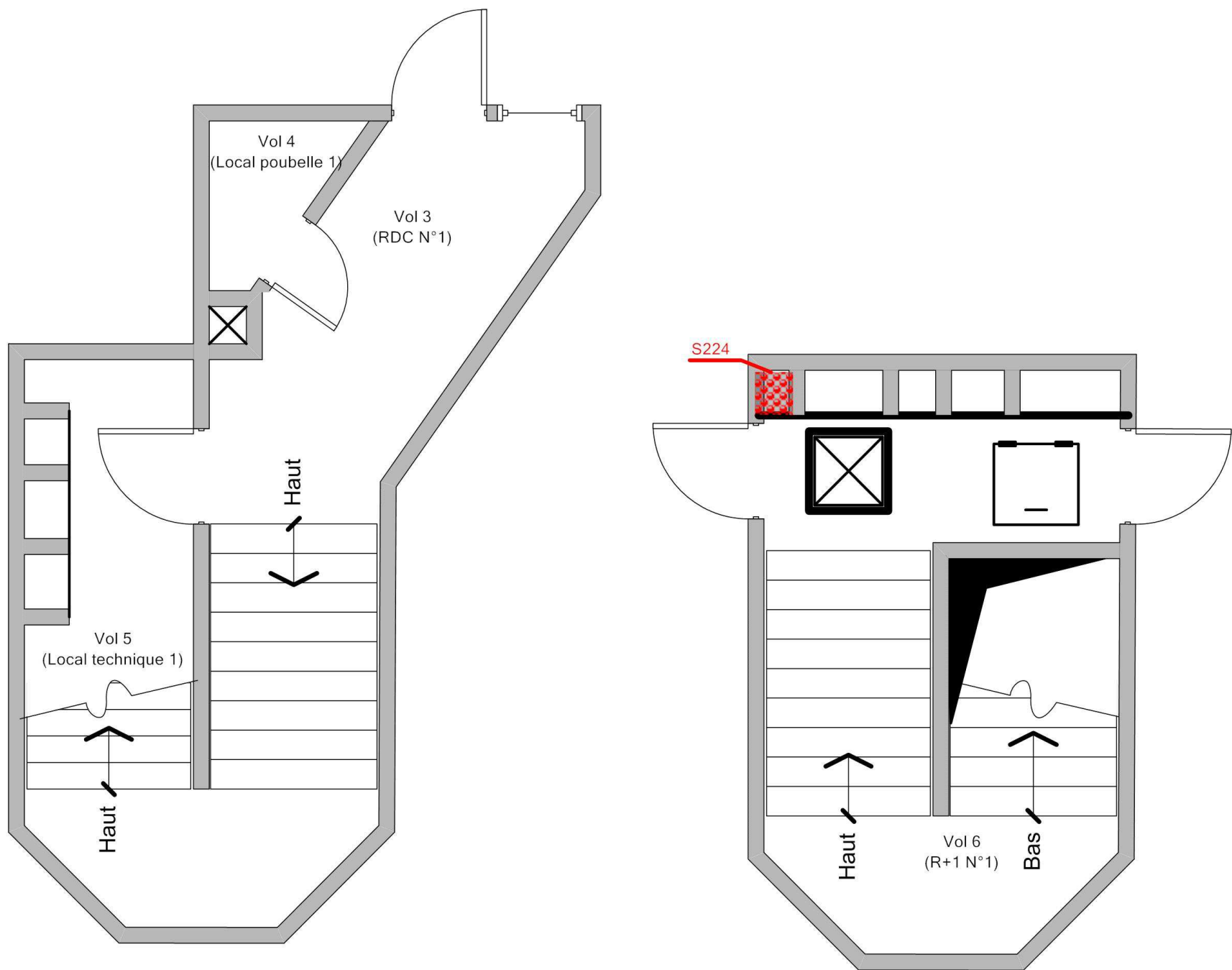
N°1 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002OY000357
				Légende
				 P Localisation dun prélèvement
				 S Localisation dun sondage négatif
				 S Localisation dun sondage positif
				Technicien intervenant
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	GARDENAT Ludovic
PLACE DE LA MAIRIE 35560 BAZOUGES		Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages	24/01/2017	

N°1 - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS				Référence: 002OY000357
				Légende
				Technicien intervenant
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	GARDENAT Ludovic
PLACE DE LA MAIRIE 35560 BAZOUGES		Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages	24/01/2017	

Légende



S224: Conduit en
fibres-ciment



Adresse du bien

PLACE DE LA MAIRIE
35560 BAZOUGES

Désignation

Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

Date intervention

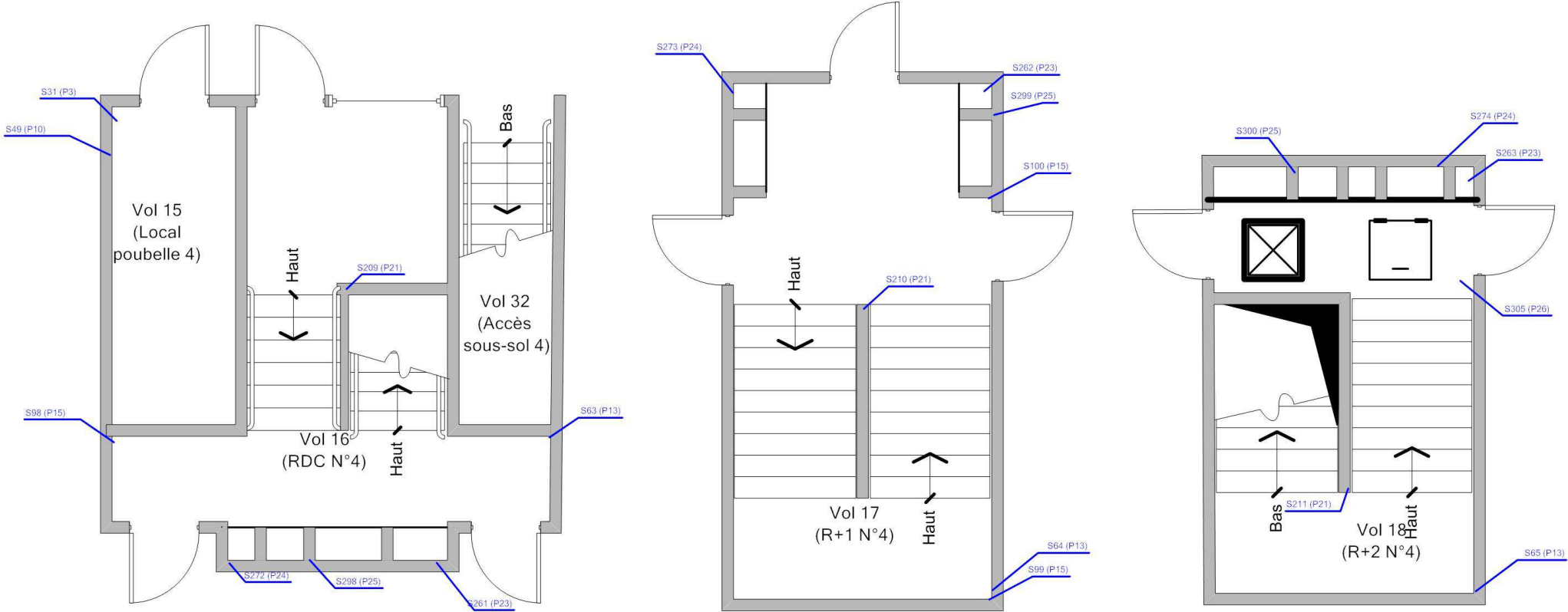
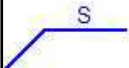
24/01/2017

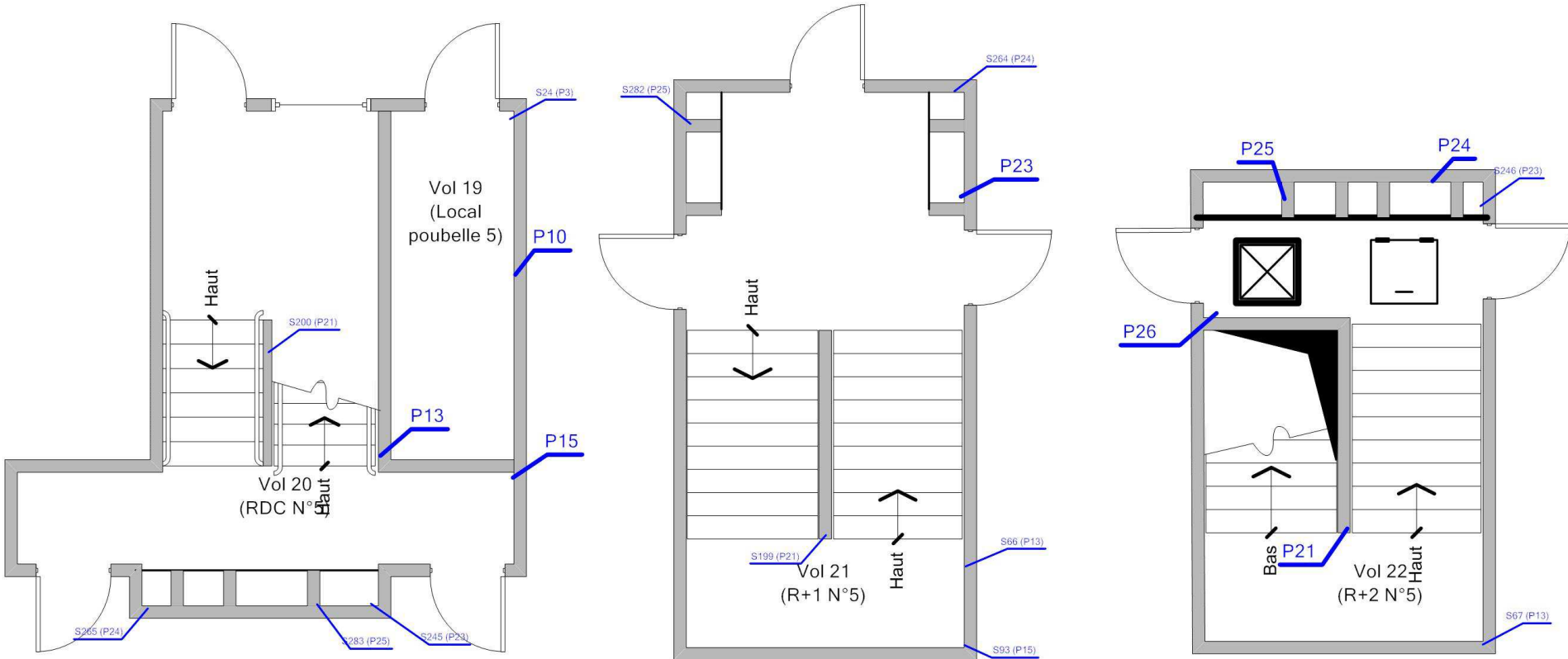
Technicien intervenant

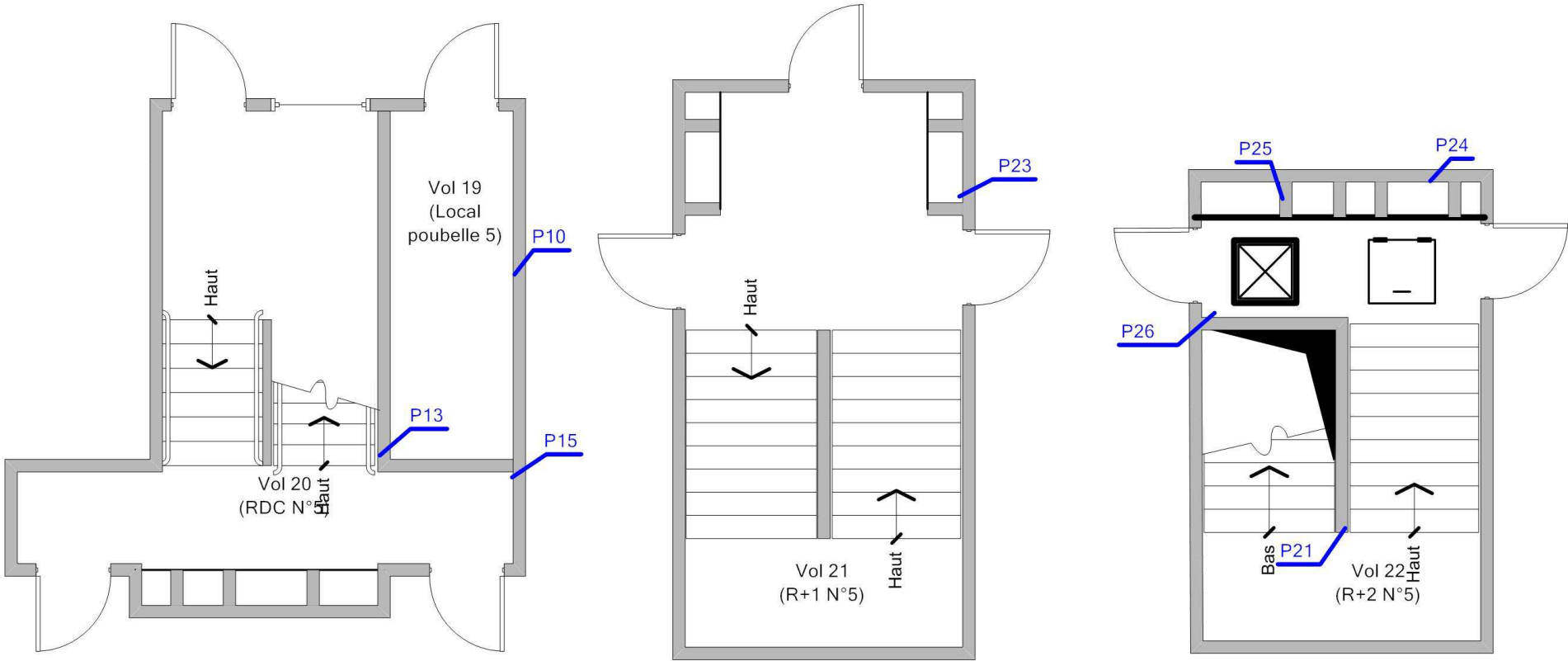
GARDENAT Ludovic

N°2 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002OY000357
				Légende
				S Localisation dun sondage négatif
				Technicien intervenant
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	GARDENAT Ludovic
PLACE DE LA MAIRIE 35560 BAZOUGES		Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages	24/01/2017	

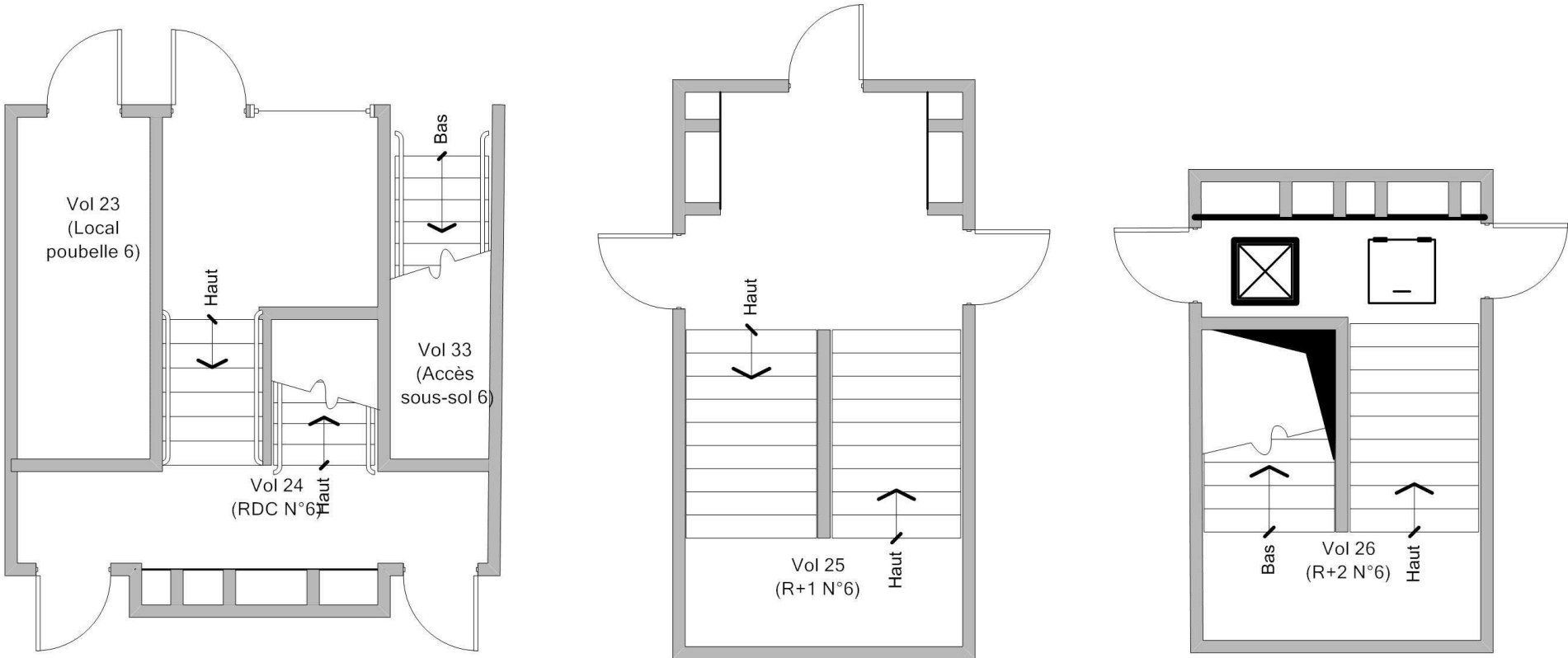
N°3 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002OY000357
				Légende
				S Localisation dun sondage négatif
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	PLACE DE LA MAIRIE 35560 BAZOUGES	Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages	24/01/2017	GARDENAT Ludovic

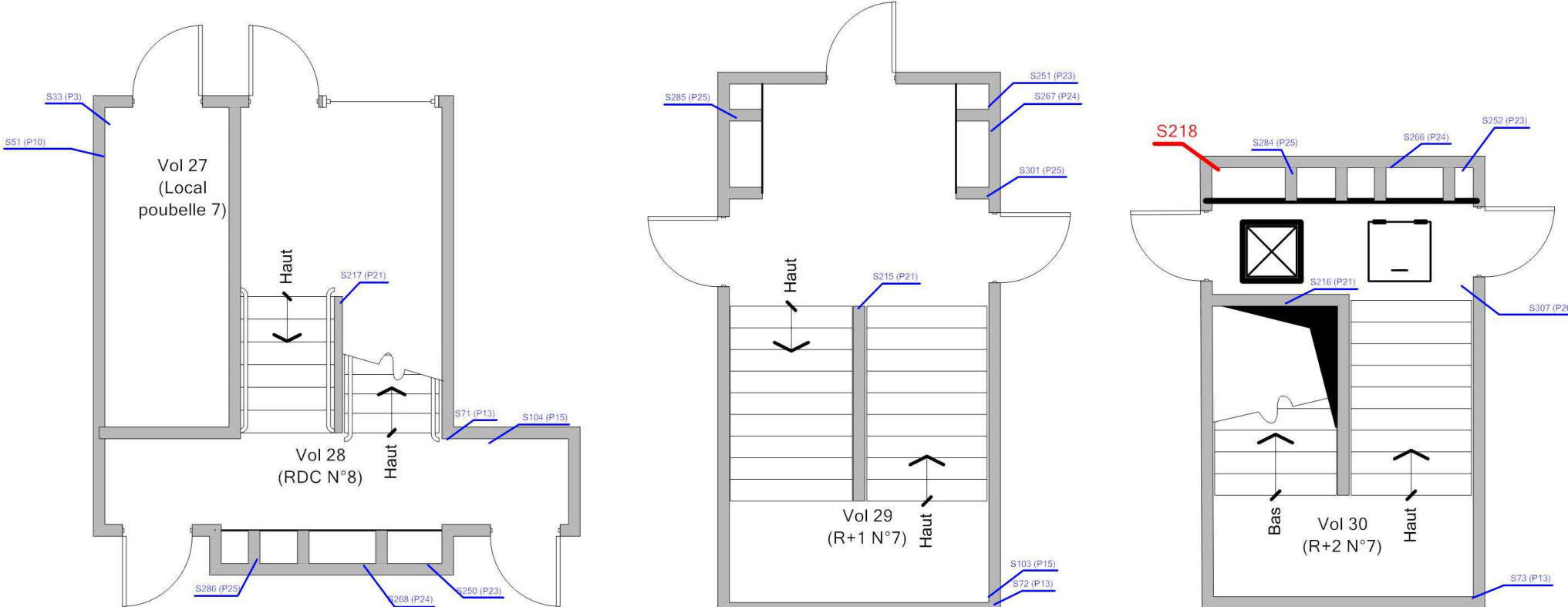
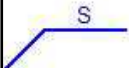
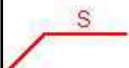
N°4 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002OY000357
				Légende  Localisation dun sondage négatif
	Adresse du bien PLACE DE LA MAIRIE 35560 BAZOUGES	Désignation Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages	Date intervention 24/01/2017	Technicien intervenant GARDENAT Ludovic

N°5 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002OY000357
				Légende
				P Localisation dun prélèvement
				S Localisation dun sondage négatif
				Technicien intervenant
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	GARDENAT Ludovic
PLACE DE LA MAIRIE 35560 BAZOUGES		Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages	24/01/2017	

N°5 - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS				Référence: 002OY000357
				Légende
				
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
PLACE DE LA MAIRIE 35560 BAZOUGES		Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages	24/01/2017	GARDENAT Ludovic

N°6 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002OY000357
				Légende
				S Localisation dun sondage négatif
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	PLACE DE LA MAIRIE 35560 BAZOUGES	Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages	24/01/2017	GARDENAT Ludovic

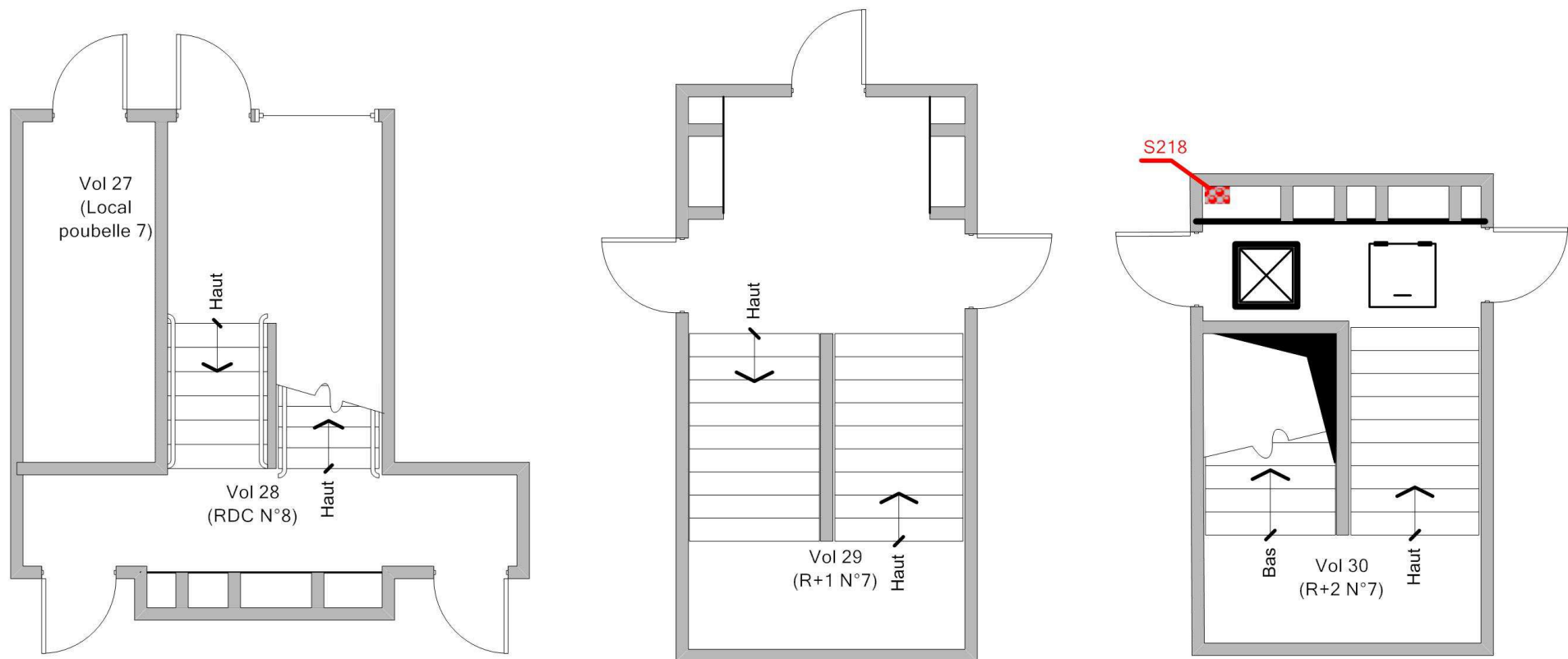
N°6 - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS				Référence: 002OY000357
				Légende
	Adresse du bien		Désignation	Date intervention
PLACE DE LA MAIRIE 35560 BAZOUGES		Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages	24/01/2017	Technicien intervenant
				GARDENAT Ludovic

N°7 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002OY000357
				Légende
				 Localisation dun sondage négatif
				 Localisation dun sondage positif
				Technicien intervenant
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	GARDENAT Ludovic
PLACE DE LA MAIRIE 35560 BAZOUGES		Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages	24/01/2017	

Légende



S218: Conduit en
fibres-ciment



Adresse du bien

PLACE DE LA MAIRIE
35560 BAZOUGES

Désignation

Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

Date intervention

24/01/2017

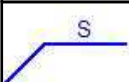
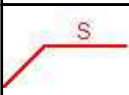
Technicien intervenant

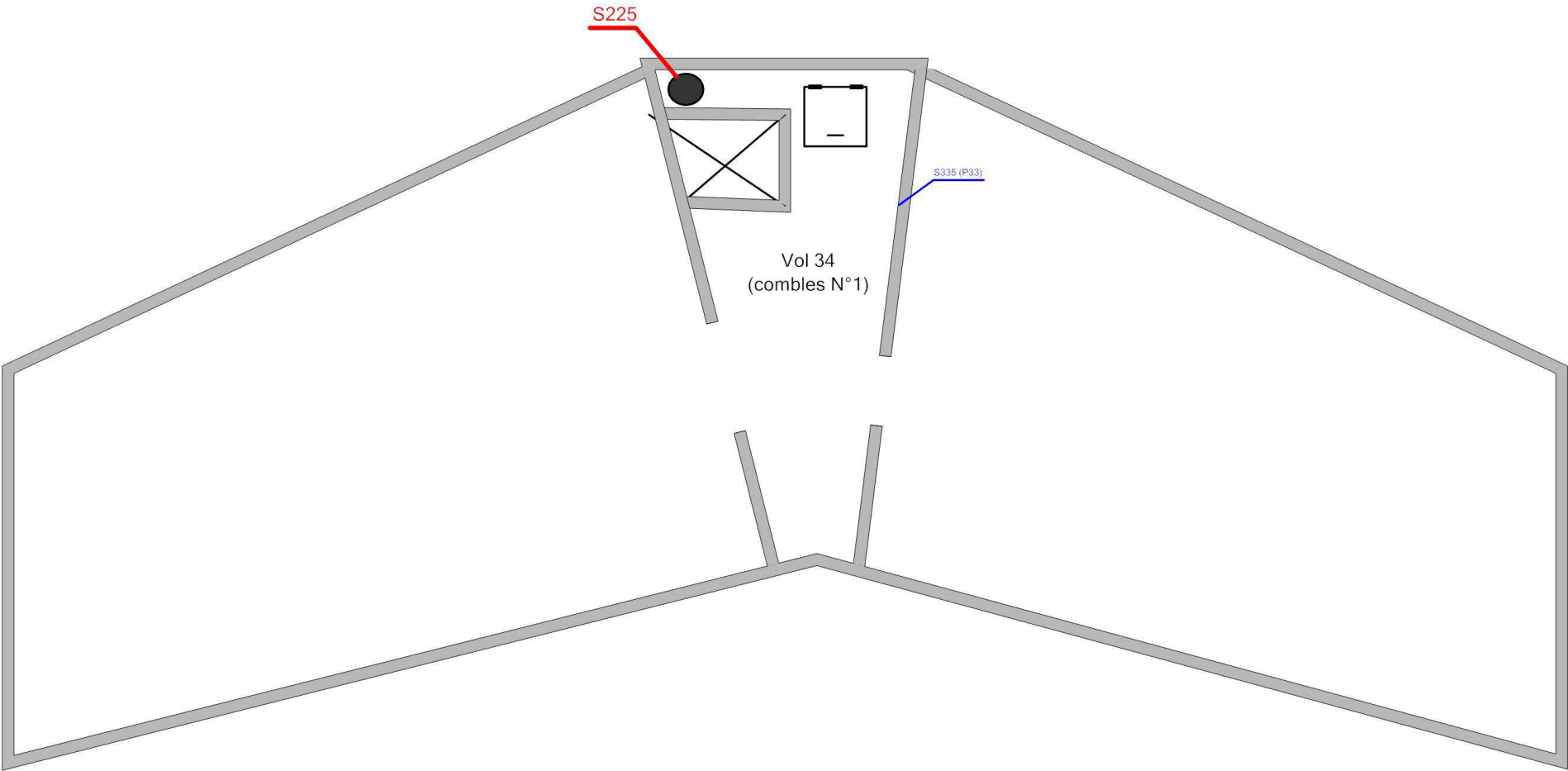
GARDENAT Ludovic

COMBLES N°1 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000357

Légende

	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



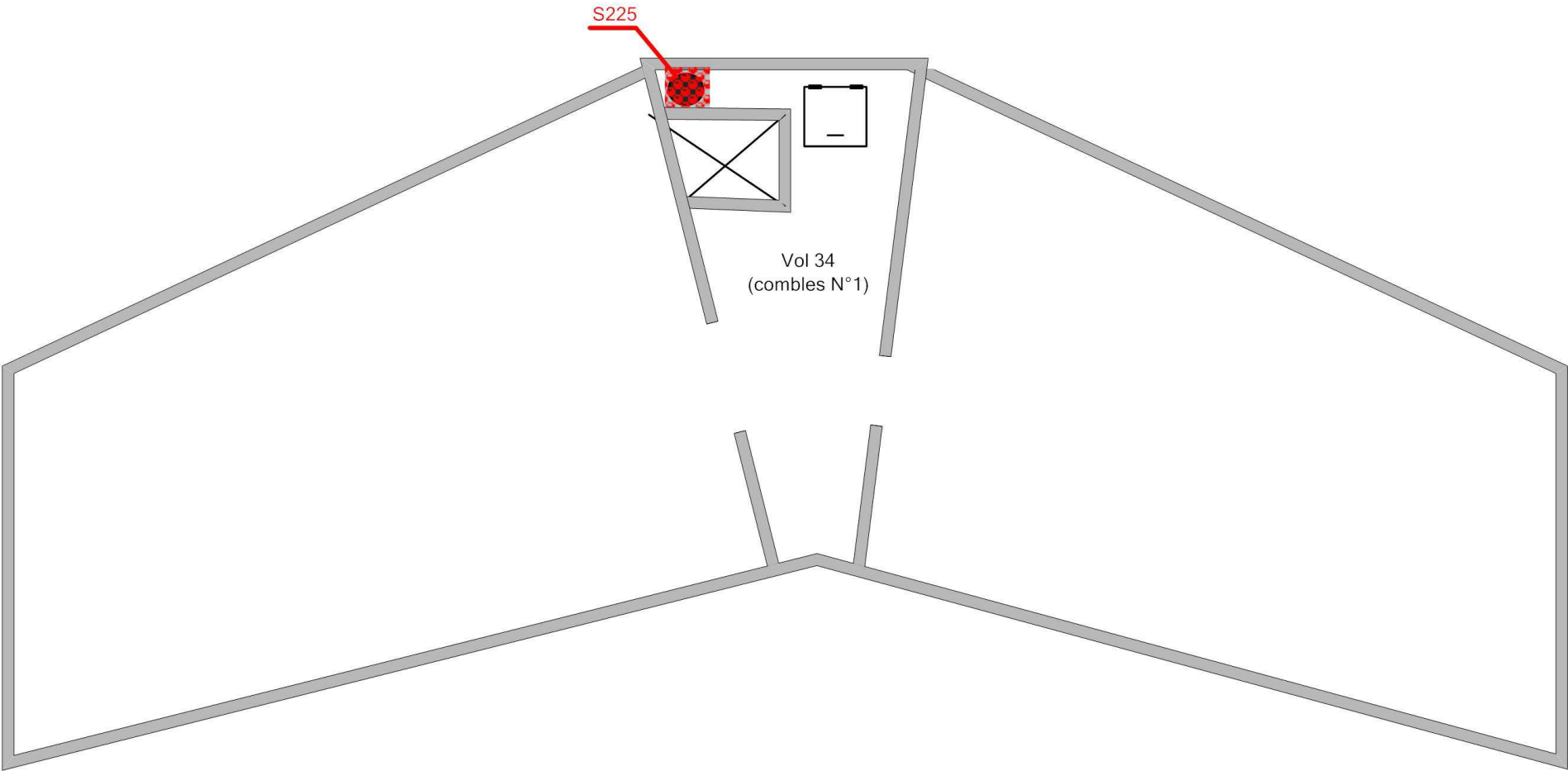
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
PLACE DE LA MAIRIE 35560 BAZOUGES	Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages	24/01/2017	GARDENAT Ludovic

COMBLES N°1 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002OY000357

Légende

 S225: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien

PLACE DE LA MAIRIE
35560 BAZOUGES

Désignation

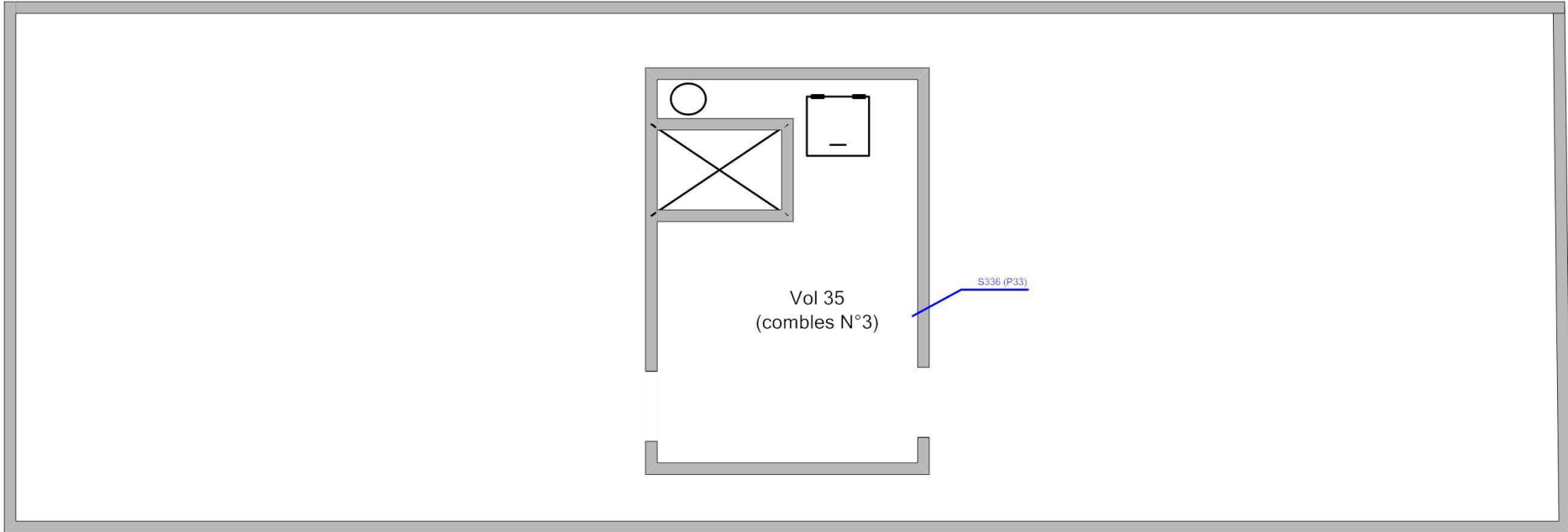
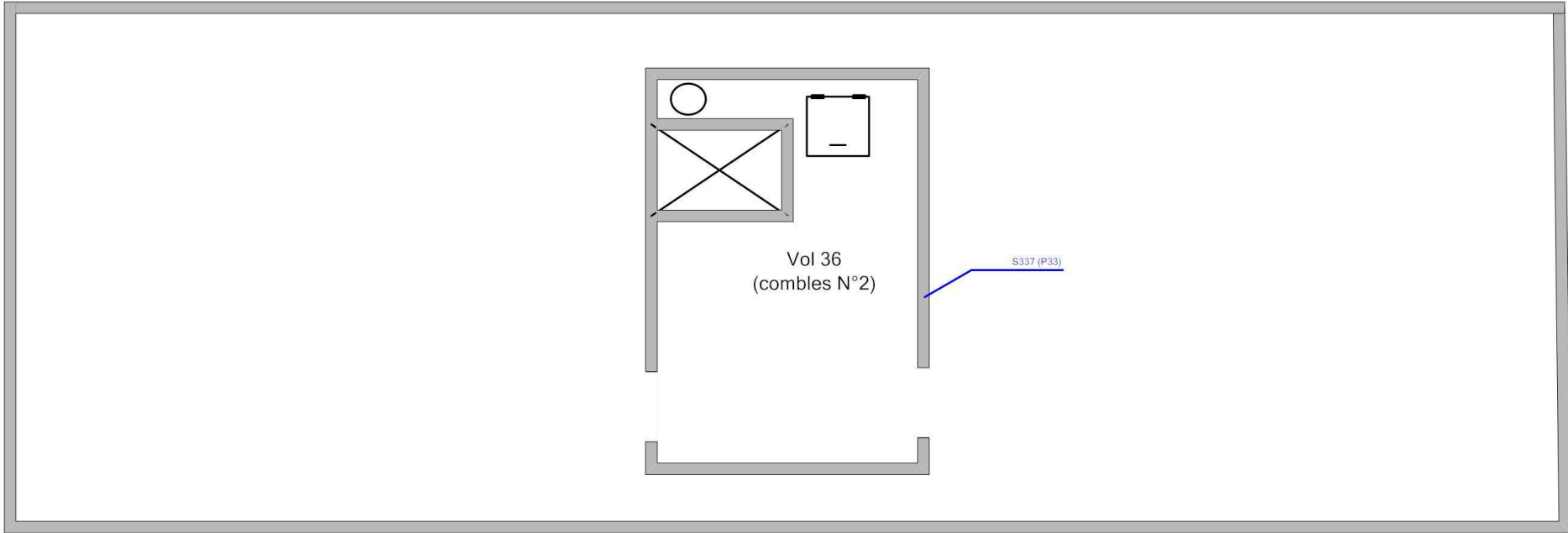
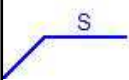
Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

Date intervention

24/01/2017

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

COMBLES N°2 ET 3 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002OY000357	
 				Légende	
					Localisation d'un sondage négatif
					Adresse du bien
	PLACE DE LA MAIRIE 35560 BAZOUGES	Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages	24/01/2017	GARDENAT Ludovic	

COMBLES N°4 ET 5 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

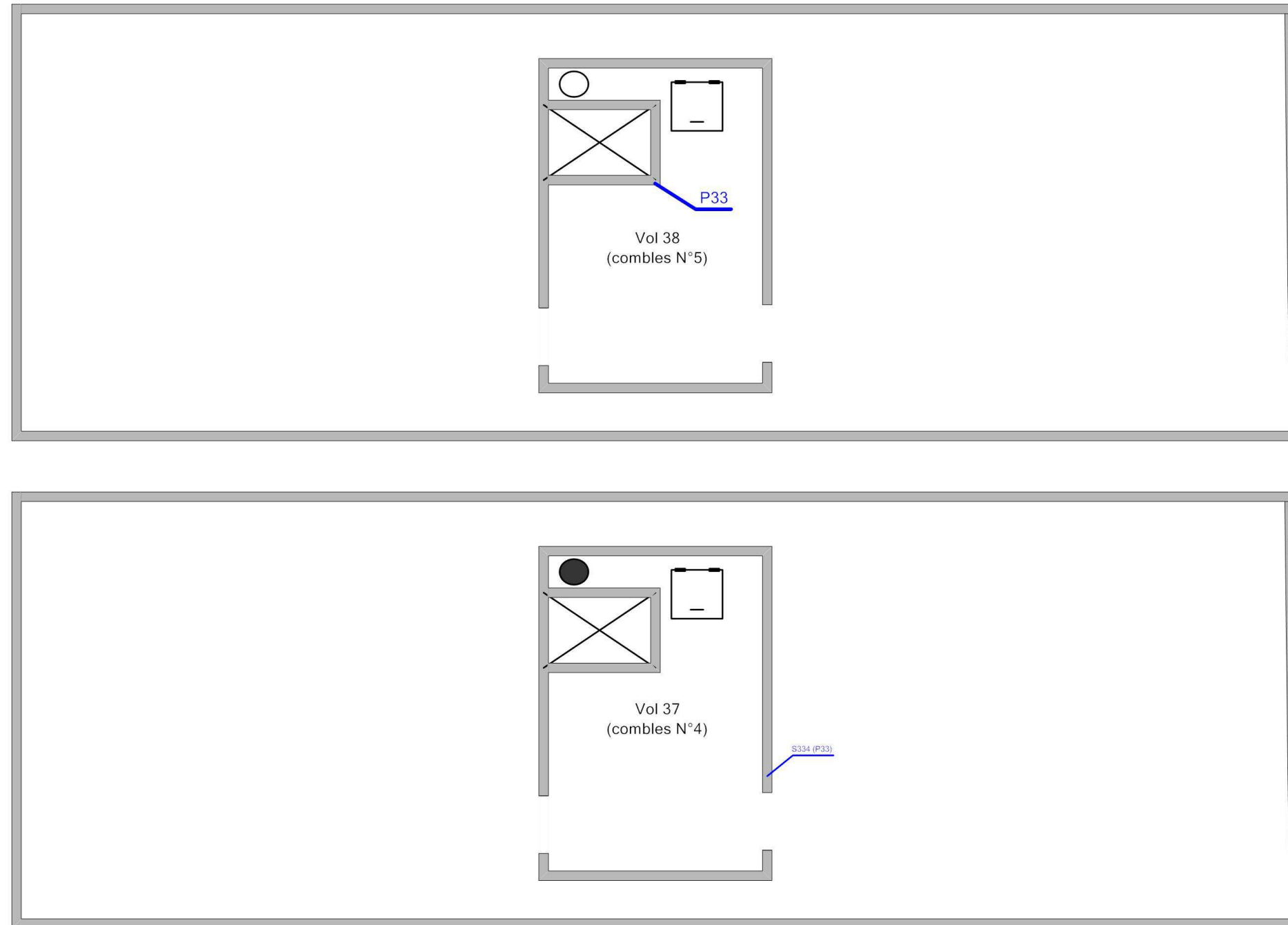
Référence:
002OY000357

Légende

Localisation du prélèvement	
--------------------------------	--

A graph with a horizontal axis labeled t and a vertical axis labeled S . The curve is a horizontal line at a constant value S , starting from the origin and extending to the right.

Localisation dun sondage négatif



	Adresse du bien
--	-----------------

PLACE DE LA MAIRIE
35560 BAZOUGES

Désignation

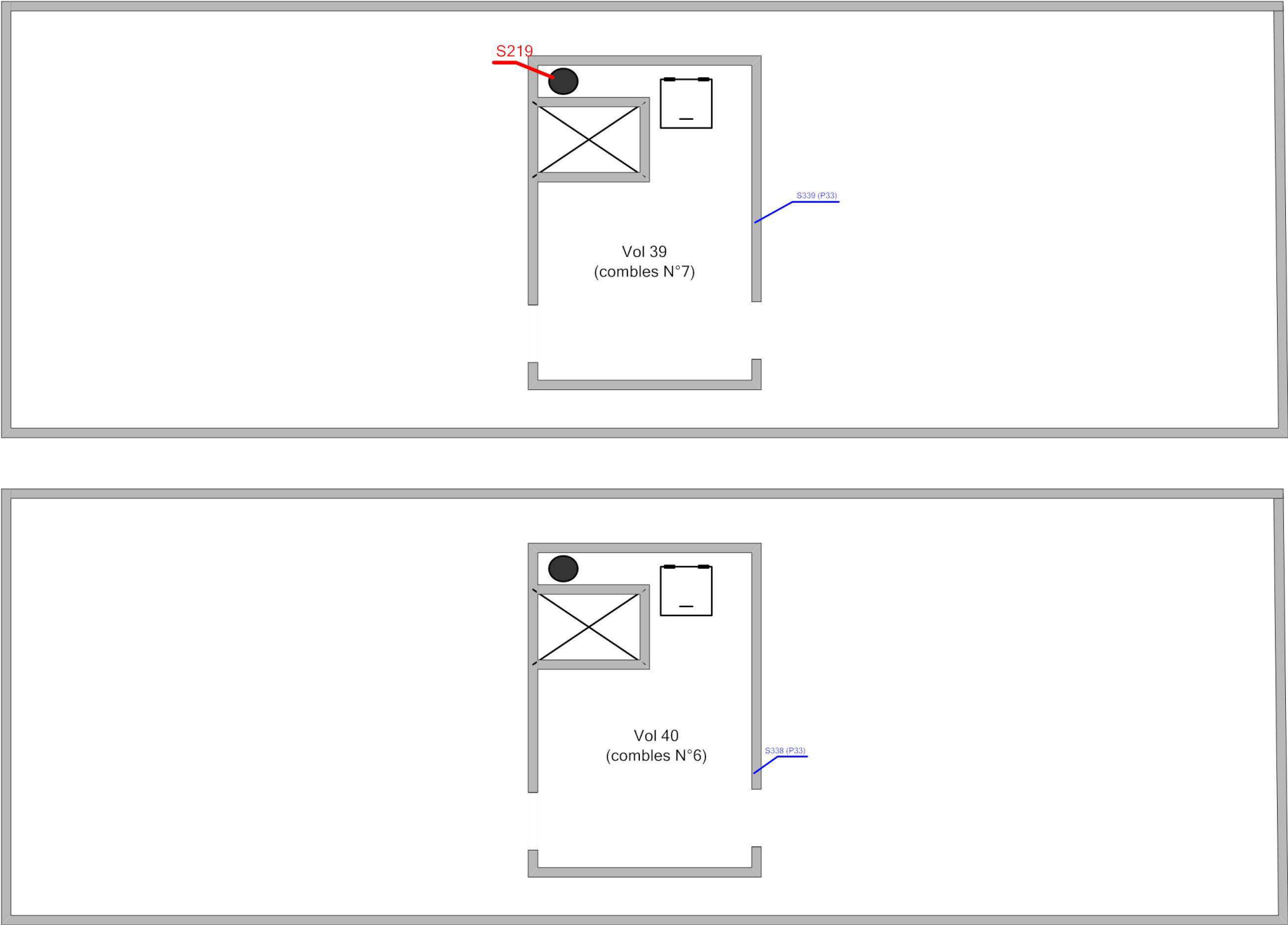
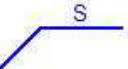
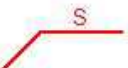
Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

Date intervention

24/01/2017

Techniciens intervenant

GARDENAT Ludovic

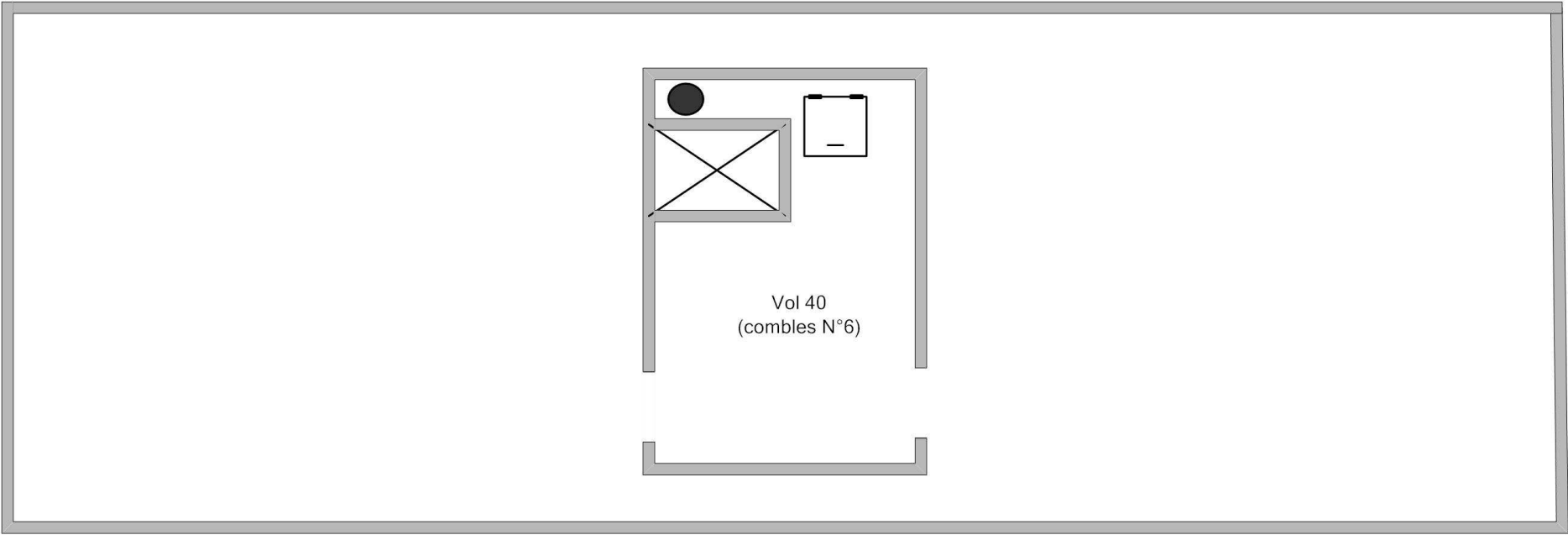
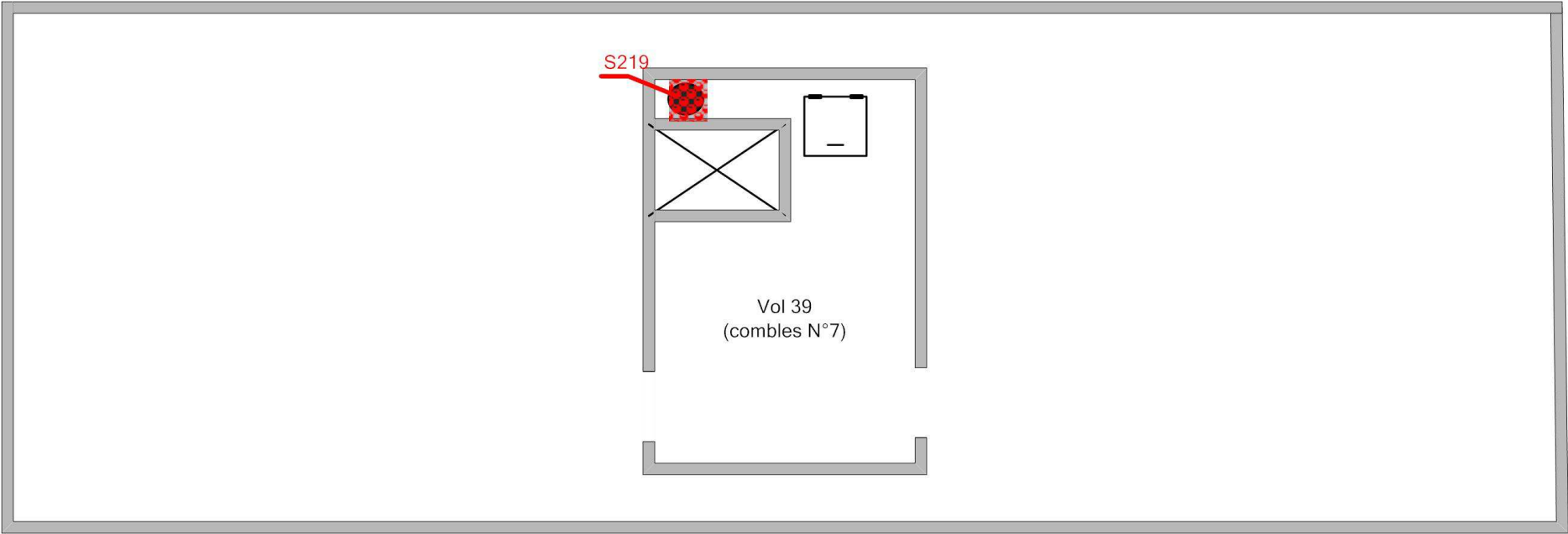
COMBLES N°6 ET 7 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002OY000357
				Légende
				 Localisation dun sondage négatif
				 Localisation dun sondage positif
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	PLACE DE LA MAIRIE 35560 BAZOUGES	Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages	24/01/2017	GARDENAT Ludovic

COMBLES N°6 ET 7 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002OY000357

Légende

 S219: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
PLACE DE LA MAIRIE
35560 BAZOUGES

Désignation
Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

Date intervention
24/01/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

TOITURES - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000357

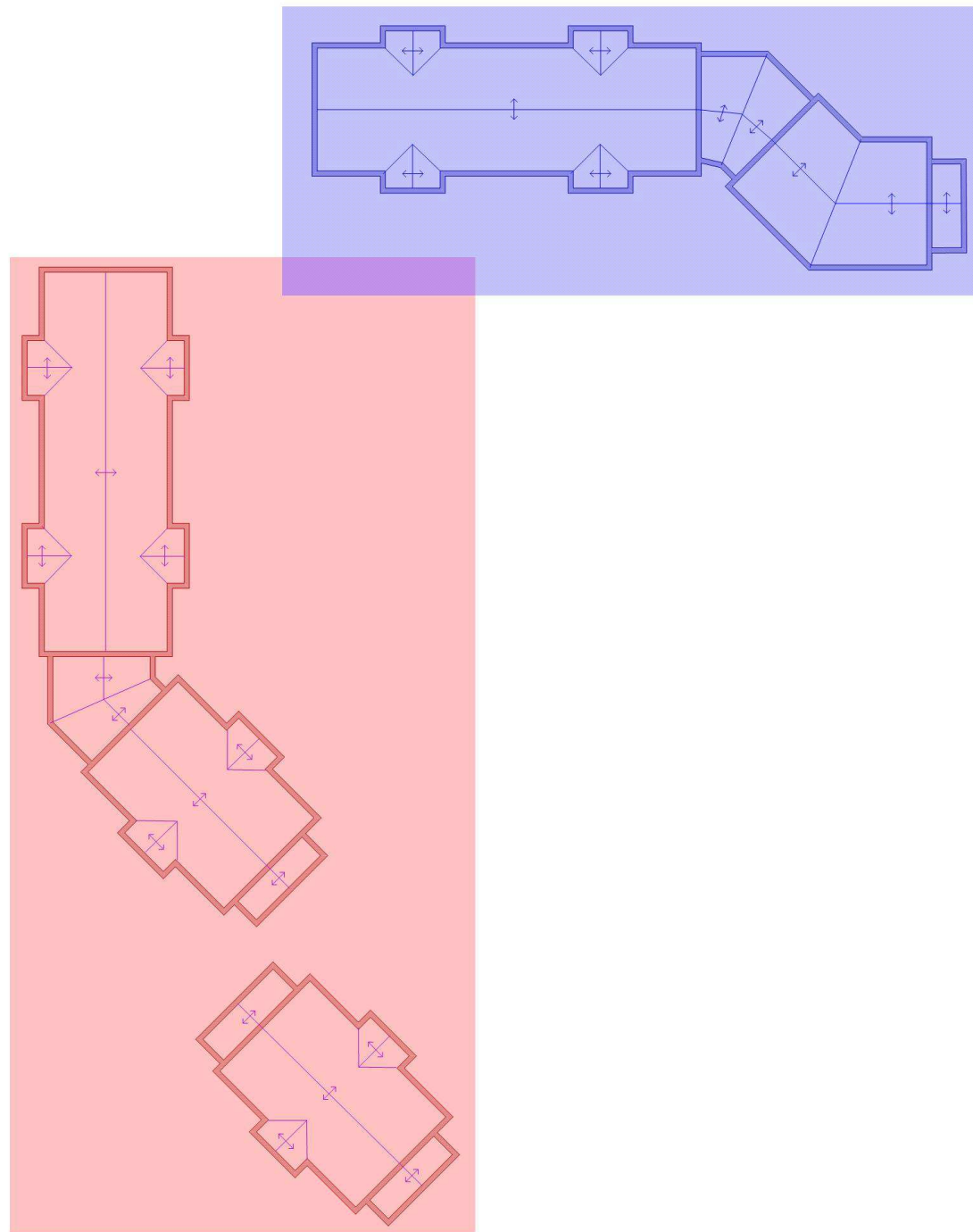
Légende



toitures n°4-5-6-7



toitures n°1-2-3



Adresse du bien

PLACE DE LA MAIRIE
35560 BAZOUGES

Désignation

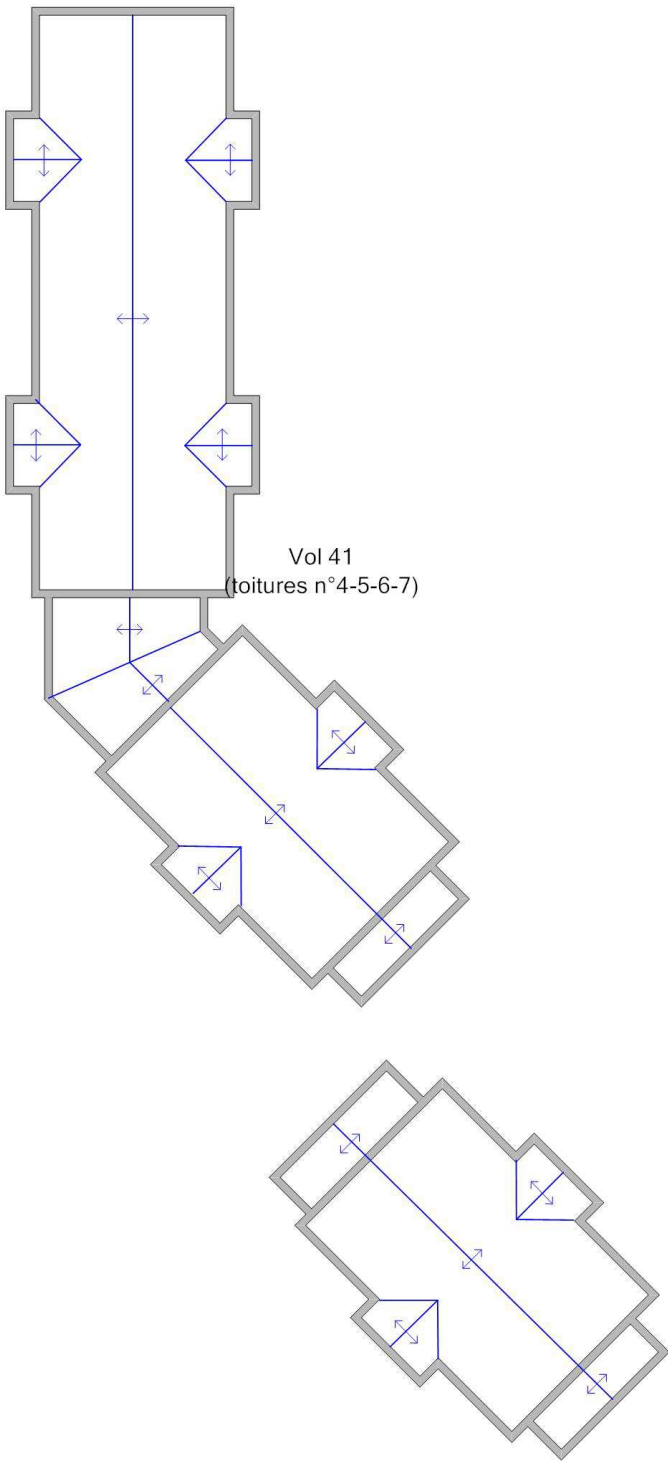
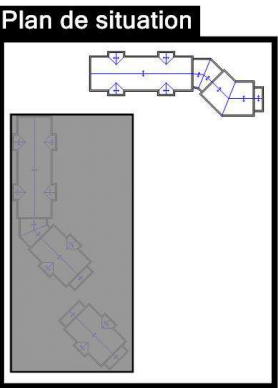
Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

Date intervention

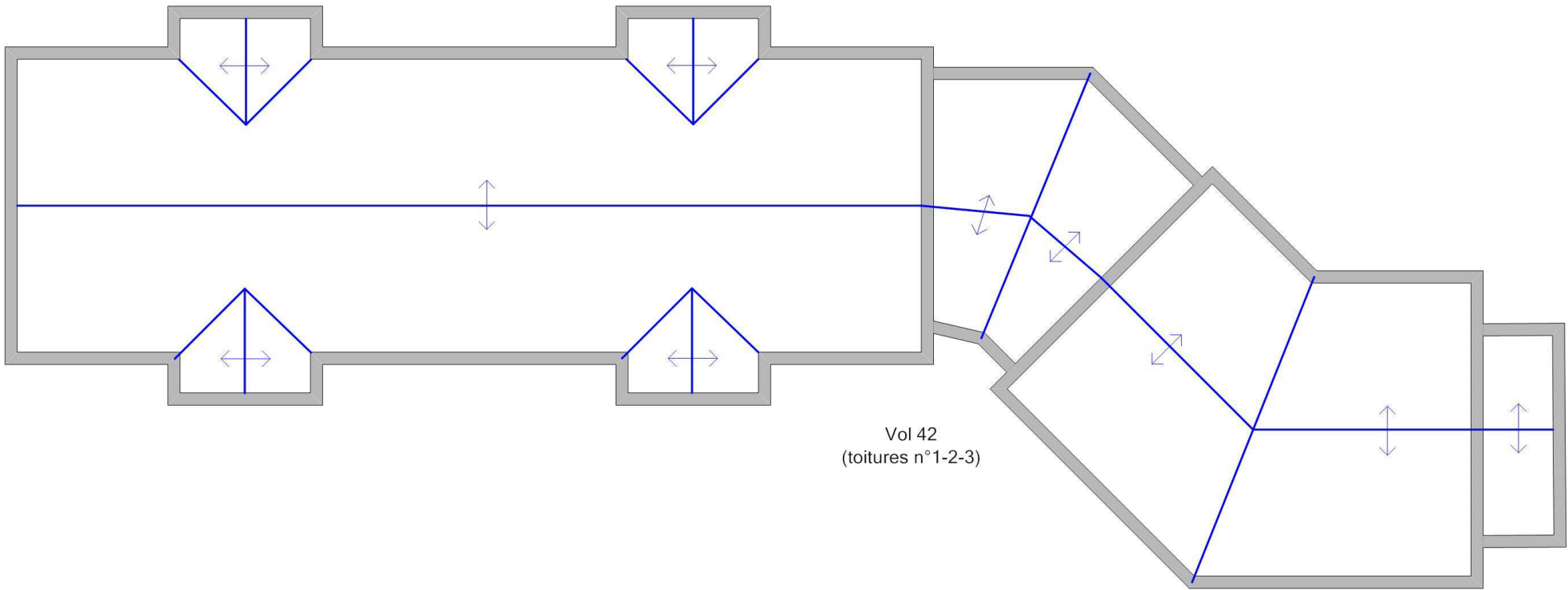
24/01/2017

Techniciens intervenant

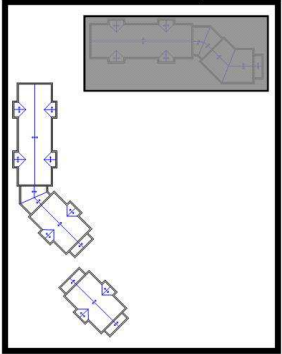
GARDENAT Ludovic

TOITURES - TOITURES N°4-5-6-7 - ACTIONS MENÉES				Référence: 002OY000357
 Vol 41 (toitures n°4-5-6-7)  Plan de situation				Légende
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	PLACE DE LA MAIRIE 35560 BAZOUGES	Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages	24/01/2017	GARDENAT Ludovic

Légende



Plan de situation



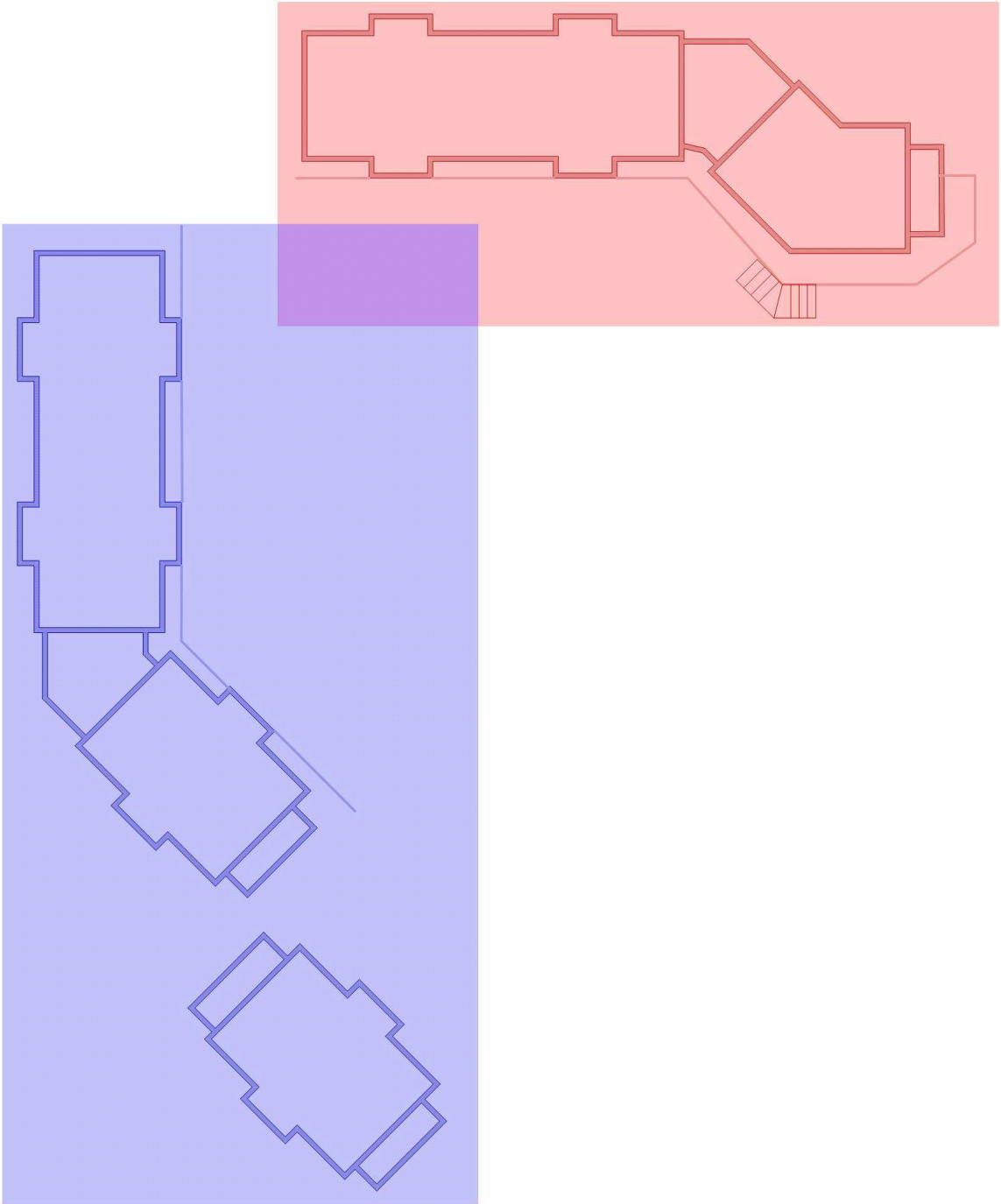
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	PLACE DE LA MAIRIE 35560 BAZOUGES	Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages	24/01/2017	GARDENAT Ludovic

PLAN MASSE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000357

Légende

	plan masse n°1-2-3
	plan masse n°4-5-6-7



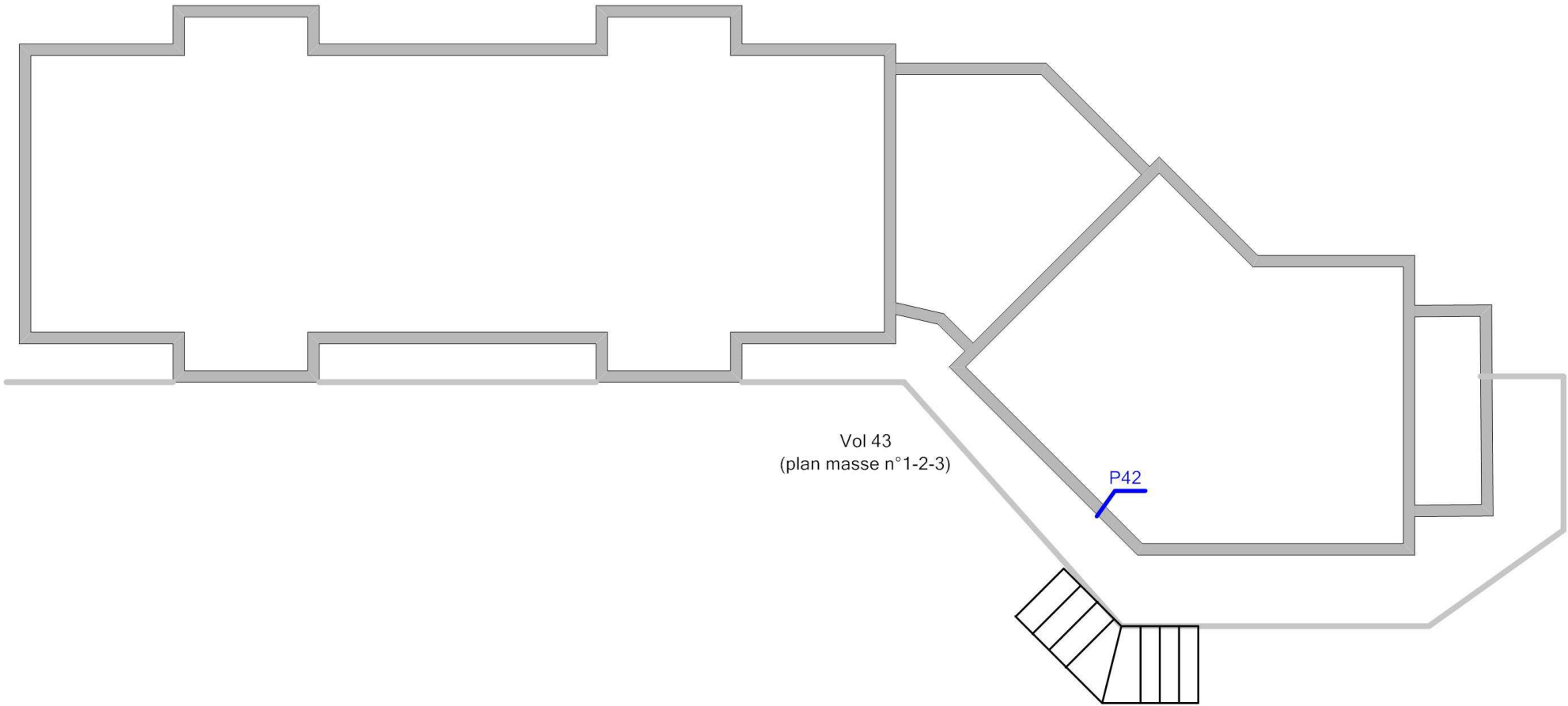
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
PLACE DE LA MAIRIE 35560 BAZOUGES	Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages	24/01/2017	GARDENAT Ludovic

PLAN MASSE - PLAN MASSE N°1-2-3 - ACTIONS MENÉES

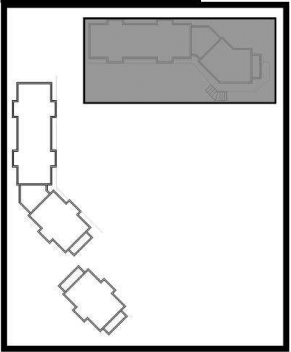
Référence:
002OY000357

Légende

 P Localisation d'un
prélèvement



Plan de situation



Adresse du bien
PLACE DE LA MAIRIE
35560 BAZOUGES

Désignation
Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

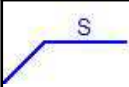
Date intervention
24/01/2017

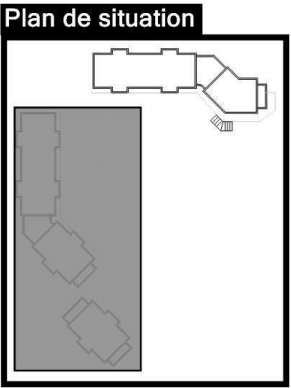
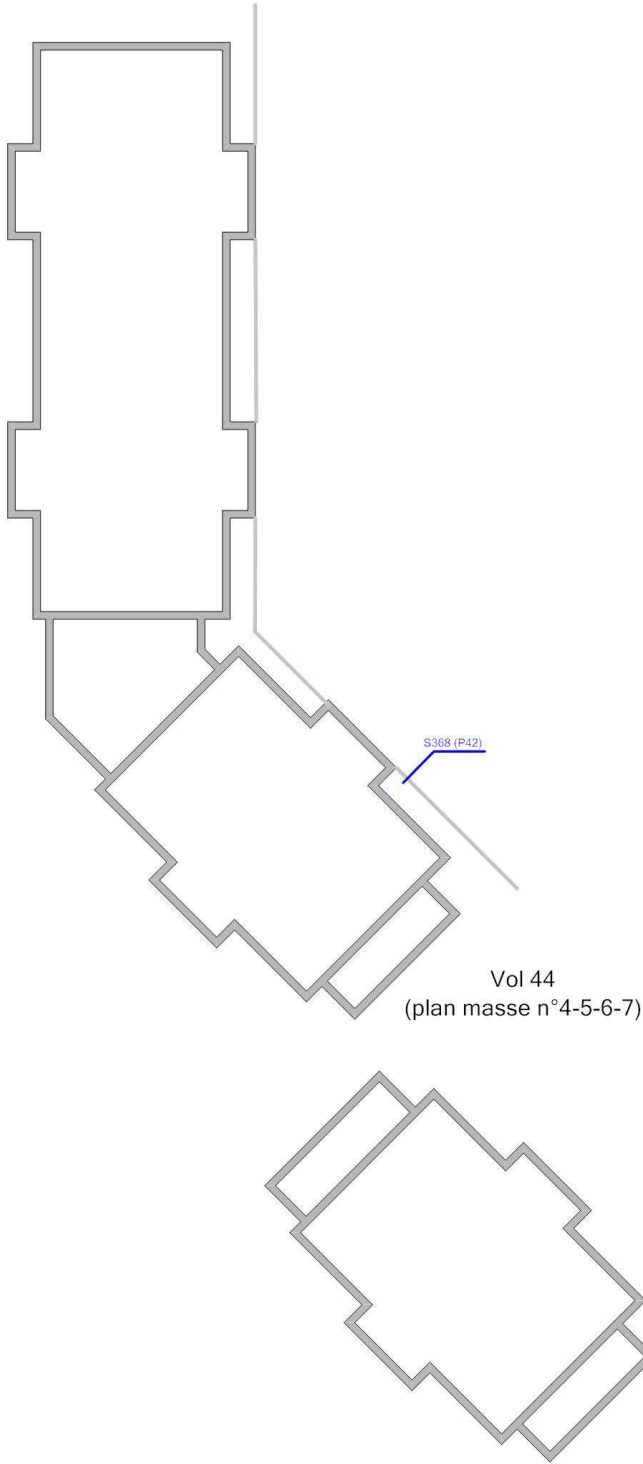
Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

PLAN MASSE - PLAN MASSE N°4-5-6-7 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000357

Légende

 S Localisation d'un sondage négatif



Adresse du bien
PLACE DE LA MAIRIE
35560 BAZOUGES

Désignation
Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

Date intervention
24/01/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

PIGNON GAUCHE +FAÇADE AVANT N°7 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002OY000357
				Légende
				Technicien intervenant
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	GARDENAT Ludovic
PLACE DE LA MAIRIE 35560 BAZOUGES		Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages	24/01/2017	

Légende



Vol 46
(Pignon gauche N°6)



Adresse du bien

PLACE DE LA MAIRIE
35560 BAZOUGES

Désignation

Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

Date intervention

24/01/2017

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

FAÇADE AVANT N°6-5-4 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000357

Légende



Adresse du bien

PLACE DE LA MAIRIE
35560 BAZOUGES

Désignation

Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

Date intervention

24/01/2017

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

Légende



Adresse du bien

PLACE DE LA MAIRIE
35560 BAZOUGES

Désignation

Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

Date intervention

24/01/2017

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

Légende



Adresse du bien

PLACE DE LA MAIRIE
35560 BAZOUGES

Désignation

Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

Date intervention

24/01/2017

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

Légende



Adresse du bien

PLACE DE LA MAIRIE
35560 BAZOUGES

Désignation

Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

Date intervention

24/01/2017

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

Légende



Adresse du bien

PLACE DE LA MAIRIE
35560 BAZOUGES

Désignation

Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

Date intervention

24/01/2017

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

Légende



Adresse du bien

PLACE DE LA MAIRIE
35560 BAZOUGES

Désignation

Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

Date intervention

24/01/2017

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic



Légende



Adresse du bien

PLACE DE LA MAIRIE
35560 BAZOUGES

Désignation

Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

Date intervention

24/01/2017

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

Légende



Adresse du bien

PLACE DE LA MAIRIE
35560 BAZOUGES

Désignation

Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages

Date intervention

24/01/2017

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

ANNEXE : Reportage photographique



Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
S225 - 1 (S225)	combles N°1 - Vol 34 (combles N°1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002OY000357 n°33 - 1 (P33)	combles N°4 et 5 - Vol 38 (combles N°5)	Prélevement
002OY000357 n°33 - 2 (P33)	combles N°4 et 5 - Vol 38 (combles N°5)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
S219 - 1 (S219)	combles N°6 et 7 - Vol 39 (combles N°7)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002OY000357 n°27 - 1 (P27)	N°1 - Vol 3 (RDC N°1)	Prélevement
002OY000357 n°27 - 2 (P27)	N°1 - Vol 3 (RDC N°1)	Prélevement
002OY000357 n°34 - 1 (P34)	N°1 - Vol 6 (R+1 N°1)	Prélevement
002OY000357 n°34 - 2 (P34)	N°1 - Vol 6 (R+1 N°1)	Prélevement
002OY000357 n°45 - 1 (P45)	N°1 - Vol 5 (Local technique 1)	Prélevement
002OY000357 n°45 - 2 (P45)	N°1 - Vol 5 (Local technique 1)	Prélevement
S224 - 1 (S224)	N°1 - Vol 6 (R+1 N°1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002OY000357 n°10 - 1 (P10)	N°5 - Vol 19 (Local poubelle 5)	Prélevement
002OY000357 n°10 - 2 (P10)	N°5 - Vol 19 (Local poubelle 5)	Prélevement
002OY000357 n°13 - 1 (P13)	N°5 - Vol 20 (RDC N°5)	Prélevement
002OY000357 n°13 - 2 (P13)	N°5 - Vol 20 (RDC N°5)	Prélevement
002OY000357 n°15 - 1 (P15)	N°5 - Vol 20 (RDC N°5)	Prélevement
002OY000357 n°15 - 2 (P15)	N°5 - Vol 20 (RDC N°5)	Prélevement
002OY000357 n°21 - 1 (P21)	N°5 - Vol 22 (R+2 N°5)	Prélevement
002OY000357 n°21 - 2 (P21)	N°5 - Vol 22 (R+2 N°5)	Prélevement
002OY000357 n°23 - 1 (P23)	N°5 - Vol 21 (R+1 N°5)	Prélevement
002OY000357 n°23 - 2 (P23)	N°5 - Vol 21 (R+1 N°5)	Prélevement
002OY000357 n°24 - 1 (P24)	N°5 - Vol 22 (R+2 N°5)	Prélevement
002OY000357 n°24 - 2 (P24)	N°5 - Vol 22 (R+2 N°5)	Prélevement
002OY000357 n°25 - 1 (P25)	N°5 - Vol 22 (R+2 N°5)	Prélevement
002OY000357 n°25 - 2 (P25)	N°5 - Vol 22 (R+2 N°5)	Prélevement



Référence	Localisation	Action
002OY000357 n°26 - 1 (P26)	N°5 - Vol 22 (R+2 N°5)	Prélevement
002OY000357 n°26 - 2 (P26)	N°5 - Vol 22 (R+2 N°5)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
S218 - 1 (S218)	N°7 - Vol 30 (R+2 N°7)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002OY000357 n°42 - 1 (P42)	Plan masse - Vol 43 (plan masse n°1-2-3)	Prélevement
002OY000357 n°42 - 2 (P42)	Plan masse - Vol 43 (plan masse n°1-2-3)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002OY000357 n°2 - 1 (P2)	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	Prélevement
002OY000357 n°2 - 2 (P2)	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	Prélevement
	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	I1
002OY000357 n°3 - 1 (P3)	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	Prélevement
002OY000357 n°3 - 2 (P3)	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	Prélevement
002OY000357 n°4 - 1 (P4)	Sous-sol(Parking) - Vol 1 (Garage souterrain 1)	Prélevement
002OY000357 n°4 - 2 (P4)	Sous-sol(Parking) - Vol 1 (Garage souterrain 1)	Prélevement
002OY000357 n°5 - 1 (P5)	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	Prélevement
002OY000357 n°5 - 2 (P5)	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	Prélevement
002OY000357 n°6 - 1 (P6)	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	Prélevement
002OY000357 n°6 - 2 (P6)	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	Prélevement
S1 - 1 (S1)	Sous-sol(Parking) - Vol 1 (Garage souterrain 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S10 - 1 (S10)	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S2 - 1 (S2)	Sous-sol(Parking) - Vol 1 (Garage souterrain 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S3 - 1 (S3)	Sous-sol(Parking) - Vol 1 (Garage souterrain 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S4 - 1 (S4)	Sous-sol(Parking) - Vol 1 (Garage souterrain 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S5 - 1 (S5)	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S6 - 1 (S6)	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S7 - 1 (S7)	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S8 - 1 (S8)	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S9 - 1 (S9)	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S16 - 1 (S16)	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S17 - 1 (S17)	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S18 - 1 (S18)	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S19 - 1 (S19)	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S20 - 1 (S20)	Sous-sol(Parking) - Vol 1 (Garage souterrain 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
S21 - 1 (S21)	Sous-sol(Parking) - Vol 1 (Garage souterrain 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

002OY000357 n°2 - 1 (P2)



002OY000357 n°2 - 2 (P2)



I1 - 1



002OY000357 n°3 - 1 (P3)



002OY000357 n°3 - 2 (P3)



002OY000357 n°4 - 1 (P4)



002OY000357 n°4 - 2 (P4)



002OY000357 n°5 - 1 (P5)



002OY000357 n°5 - 2 (P5)



002OY000357 n°6 - 1 (P6)



002OY000357 n°6 - 2 (P6)



002OY000357 n°10 - 1 (P10)



002OY000357 n°10 - 2 (P10)



002OY000357 n°13 - 1 (P13)



002OY000357 n°13 - 2 (P13)



002OY000357 n°15 - 1 (P15)



002OY000357 n°15 - 2 (P15)



002OY000357 n°21 - 1 (P21)



002OY000357 n°21 - 2 (P21)



002OY000357 n°23 - 1 (P23)



002OY000357 n°23 - 2 (P23)



002OY000357 n°24 - 1 (P24)



002OY000357 n°24 - 2 (P24)



002OY000357 n°25 - 1 (P25)



002OY000357 n°25 - 2 (P25)



002OY000357 n°26 - 1 (P26)



002OY000357 n°26 - 2 (P26)



002OY000357 n°27 - 1 (P27)



002OY000357 n°27 - 2 (P27)



002OY000357 n°33 - 1 (P33)



002OY000357 n°33 - 2 (P33)



002OY000357 n°34 - 1 (P34)



002OY000357 n°34 - 2 (P34)



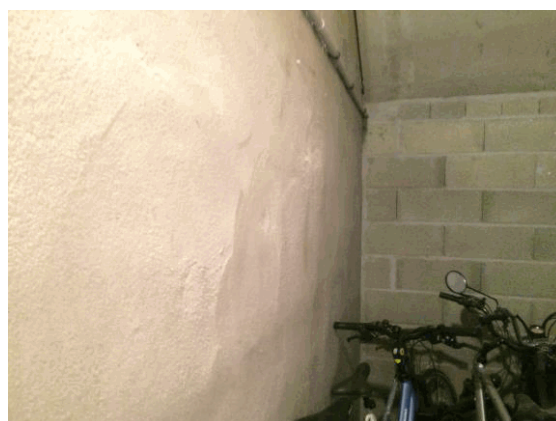
002OY000357 n°42 - 1 (P42)



002OY000357 n°42 - 2 (P42)



002OY000357 n°45 - 1 (P45)



002OY000357 n°45 - 2 (P45)



S1 - 1 (S1)



S10 - 1 (S10)



S2 - 1 (S2)



S3 - 1 (S3)



S4 - 1 (S4)



S5 - 1 (S5)



S6 - 1 (S6)



S7 - 1 (S7)



S8 - 1 (S8)



S9 - 1 (S9)



S16 - 1 (S16)



S17 - 1 (S17)



S18 - 1 (S18)



S19 - 1 (S19)



S20 - 1 (S20)



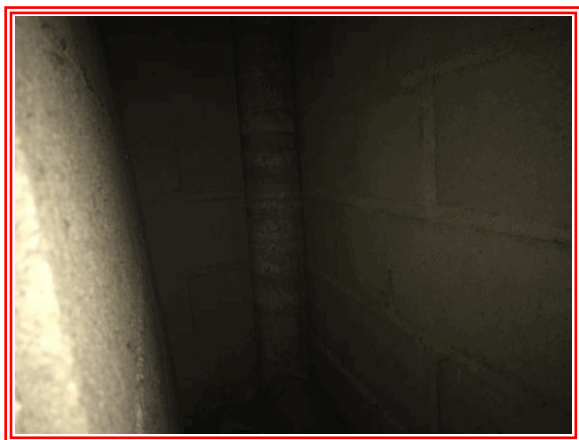
S21 - 1 (S21)



S218 - 1 (S218)



S219 - 1 (S219)



S224 - 1 (S224)



S225 - 1 (S225)



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000357	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S1	Destination du local :	
Date évaluation :	24/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 1 (Garage souterrain 1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000357	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S2	Destination du local :	
Date évaluation :	24/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 1 (Garage souterrain 1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000357	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S3	Destination du local :	
Date évaluation :	24/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 1 (Garage souterrain 1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000357	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S4	Destination du local :	
Date évaluation :	24/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 1 (Garage souterrain 1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000357	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S5	Destination du local :	
Date évaluation :	24/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 2 (Garage souterrain 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000357	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S6	Destination du local :	
Date évaluation :	24/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 2 (Garage souterrain 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000357	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S7	Destination du local :	
Date évaluation :	24/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 2 (Garage souterrain 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000357	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S8	Destination du local :	
Date évaluation :	24/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 2 (Garage souterrain 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000357	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S9	Destination du local :	
Date évaluation :	24/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 2 (Garage souterrain 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000357	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S10	Destination du local :	
Date évaluation :	24/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 2 (Garage souterrain 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000357	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S16	Destination du local :	
Date évaluation :	24/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 2 (Garage souterrain 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000357	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S17	Destination du local :	
Date évaluation :	24/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 2 (Garage souterrain 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000357	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S18	Destination du local :	
Date évaluation :	24/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 2 (Garage souterrain 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000357	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S19	Destination du local :	
Date évaluation :	24/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 2 (Garage souterrain 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000357	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S20	Destination du local :	
Date évaluation :	24/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 1 (Garage souterrain 1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000357	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S21	Destination du local :	
Date évaluation :	24/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 1 (Garage souterrain 1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000357	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S218	Destination du local :	
Date évaluation :	24/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 30 (R+2 N°7)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000357	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S219	Destination du local :	
Date évaluation :	24/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 39 (combles N°7)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000357	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S224	Destination du local :	
Date évaluation :	24/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 6 (R+1 N°1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000357	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S225	Destination du local :	
Date évaluation :	24/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 34 (combles N°1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène + enduit compact beige hétérogène - porteur brut avec enduits de debulage -	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	
P3	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Matériau fibreux jaune avec poussières + matériau compact beige - panneaux de laine jaune -	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	
P4	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac + enduit beige en vrac - joints d'assemblage des parpaings -	Sous-sol(Parking) - Vol 1 (Garage souterrain 1)	
P5	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit compact beige hétérogène avec poussières - plafond brut -	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	
P6	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau fibreux vert avec poussières + matériau fibreux jaune non séparable + toile fibreuse beige non séparable - beige+laine jaune et verte -	Sous-sol(Parking) - Vol 2 (Garage souterrain 2)	
P10	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac + peinture non séparable - enduit lissés local poubelle -	N°5 - Vol 19 (Local poubelle 5)	
P13	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable - vert aspect gouttelés -	N°5 - Vol 20 (RDC N°5)	
P15	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit blanc en vrac + enduit gris en faible quantité en vrac non séparable + peinture non séparable - plafonds droits gouttelés -	N°5 - Vol 20 (RDC N°5)	
P21	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac + matériau plâtreux blanc non séparable + peintures multiples non séparable - mur central cage d'escalier -	N°5 - Vol 22 (R+2 N°5)	
P23	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Matériau gris en vrac hétérogène + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable - gaines techniques -	N°5 - Vol 21 (R+1 N°5)	
P24	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau compact beige + peinture non séparable - lissé finition des gaines techniques -	N°5 - Vol 22 (R+2 N°5)	
P25	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable - scellement briques de plâtres -	N°5 - Vol 22 (R+2 N°5)	

P26	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit blanc en vrac + peintures multiples non séparable - plafonds derniers étages -	N°5 - Vol 22 (R+2 N°5)	
P27	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + papier non séparable + peinture - vert aspect gouttelés -	N°1 - Vol 3 (RDC N°1)	
P33	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène + matériau beige en vrac + papier avec poussières non séparable - joints d'assemblage des parpaings des combles -	combles N°4 et 5 - Vol 38 (combles N°5)	
P34	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac - gouttelé platereux blanc dans puit de lumière du vélux -	N°1 - Vol 6 (R+1 N°1)	
P42	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable - plafonds droits blancs extérieures lissés -	Plan masse - Vol 43 (plan masse n°1-2-3)	
P45	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène - enduit lissés local velo -	N°1 - Vol 5 (Local technique 1)	

Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA

Adresse : Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre
Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX

Téléphone : 0299354149

Email : Helene.Grude@itga.fr

Numéro d'accréditation : 1-5970



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-1402 EN DATE DU 03/02/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-8866
Echantillon ITGA : IT071702-1402
Reçu au laboratoire le : 31/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000357
Dossier client	_0031800001_ PLACE DE LA MAIRIE - 35560 BAZOUGES Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages
Echantillon	002OY000357002 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 2 (Garage souterrain 2)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène / Enduit compact beige hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène + enduit compact beige hétérogène	META le 02/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-1403 EN DATE DU 03/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-8866
Echantillon ITGA : IT071702-1403
Reçu au laboratoire le : 31/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000357
Dossier client	_0031800001_ PLACE DE LA MAIRIE - 35560 BAZOUGES Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages
Echantillon	002OY000357003 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Panneaux collés / Vol 2 (Garage souterrain 2)
Description ITGA	Matériau fibreux jaune avec poussières / Matériau compact beige

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Matériau fibreux jaune avec poussières + matériau compact beige	META le 02/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-1404 EN DATE DU 03/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-8866
Echantillon ITGA : IT071702-1404
Reçu au laboratoire le : 31/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000357
Dossier client	_0031800001_ PLACE DE LA MAIRIE - 35560 BAZOUGES Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages
Echantillon	002OY000357004 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 1 (Garage souterrain 1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Enduit beige en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac + enduit beige en vrac	META le 02/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-1405 EN DATE DU 03/02/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-8866
Echantillon ITGA : IT071702-1405
Reçu au laboratoire le : 31/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000357
Dossier client	_0031800001_ PLACE DE LA MAIRIE - 35560 BAZOUGES Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages
Echantillon	002OY000357005 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 2 (Garage souterrain 2)
Description ITGA	Enduit compact beige hétérogène avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact beige hétérogène avec poussières	META le 02/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-1406 EN DATE DU 03/02/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-8866
Echantillon ITGA : IT071702-1406
Reçu au laboratoire le : 31/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000357
Dossier client	_0031800001_ PLACE DE LA MAIRIE - 35560 BAZOUGES Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages
Echantillon	002OY000357006 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 2 (Garage souterrain 2)
Description ITGA	Matériau fibreux vert avec poussières / Matériau fibreux jaune / Toile fibreuse beige

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau fibreux vert avec poussières + matériau fibreux jaune non séparable + toile fibreuse beige non séparable	MOLP le 02/02/2017	Amiante non détecté Analyse confirmée au META	---	2

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-1410 EN DATE DU 03/02/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-8866
Echantillon ITGA : IT071702-1410
Reçu au laboratoire le : 31/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000357
Dossier client	_0031800001_ PLACE DE LA MAIRIE - 35560 BAZOUGES Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages
Echantillon	002OY000357010 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 19 (Local poubelle 5)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac + peinture non séparable	META le 02/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-1413 EN DATE DU 03/02/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-8866
Echantillon ITGA : IT071702-1413
Reçu au laboratoire le : 31/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000357
Dossier client	_0031800001_ PLACE DE LA MAIRIE - 35560 BAZOUGES Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages
Echantillon	002OY000357013 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 20 (RDC N°5)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META le 02/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-1415 EN DATE DU 03/02/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-8866
Echantillon ITGA : IT071702-1415
Reçu au laboratoire le : 31/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000357
Dossier client	_0031800001_ PLACE DE LA MAIRIE - 35560 BAZOUGES Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages
Echantillon	002OY000357015 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 20 (RDC N°5)
Description ITGA	Enduit blanc en vrac / Enduit gris en faible quantité en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit blanc en vrac + enduit gris en faible quantité en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 02/02/2017	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-1421 EN DATE DU 03/02/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-8866
Echantillon ITGA : IT071702-1421
Reçu au laboratoire le : 31/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000357
Dossier client	_0031800001_ PLACE DE LA MAIRIE - 35560 BAZOUGES Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages
Echantillon	002OY000357021 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 22 (R+2 N°5)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Matériau plâtreux blanc / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac + matériau plâtreux blanc non séparable + peintures multiples non séparable	META le 02/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-1423 EN DATE DU 03/02/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-8866
Echantillon ITGA : IT071702-1423
Reçu au laboratoire le : 31/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000357
Dossier client	_0031800001_ PLACE DE LA MAIRIE - 35560 BAZOUGES Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages
Echantillon	002OY000357023 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 21 (R+1 N°5)
Description ITGA	Matériau gris en vrac hétérogène / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Matériau gris en vrac hétérogène + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META le 02/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-1424 EN DATE DU 03/02/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-8866
Echantillon ITGA : IT071702-1424
Reçu au laboratoire le : 31/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000357
Dossier client	_0031800001_ PLACE DE LA MAIRIE - 35560 BAZOUGES Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages
Echantillon	002OY000357024 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 22 (R+2 N°5)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau compact beige / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau compact beige + peinture non séparable	META le 02/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-1425 EN DATE DU 03/02/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-8866
Echantillon ITGA : IT071702-1425
Reçu au laboratoire le : 31/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000357
Dossier client	_0031800001_ PLACE DE LA MAIRIE - 35560 BAZOUGES Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages
Echantillon	002OY000357025 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 22 (R+2 N°5)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META le 02/02/2017	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-1426 EN DATE DU 03/02/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-8866
Echantillon ITGA : IT071702-1426
Reçu au laboratoire le : 31/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000357
Dossier client	_0031800001_ PLACE DE LA MAIRIE - 35560 BAZOUGES Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages
Echantillon	002OY000357026 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 22 (R+2 N°5)
Description ITGA	Enduit blanc en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit blanc en vrac + peintures multiples non séparable	META le 02/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-1427 EN DATE DU 03/02/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-8866
Echantillon ITGA : IT071702-1427
Reçu au laboratoire le : 31/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000357
Dossier client	_0031800001_ PLACE DE LA MAIRIE - 35560 BAZOUGES Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages
Echantillon	002OY000357027 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 3 (RDC N°1)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Papier / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + papier non séparable + peinture	META le 03/02/2017	Amiante non détecté	---	4

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-1433 EN DATE DU 03/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-8866
Echantillon ITGA : IT071702-1433
Reçu au laboratoire le : 31/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000357
Dossier client	_0031800001_ PLACE DE LA MAIRIE - 35560 BAZOUGES Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages
Echantillon	002OY000357033 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 38 (combles N°5)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Matériau beige en vrac / Papier avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène + matériau beige en vrac + papier avec poussières non séparable	META le 02/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-1434 EN DATE DU 03/02/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-8866
Echantillon ITGA : IT071702-1434
Reçu au laboratoire le : 31/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000357
Dossier client	_0031800001_ PLACE DE LA MAIRIE - 35560 BAZOUGES Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages
Echantillon	002OY000357034 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 6 (R+1 N°1)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac	META le 02/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-1443 EN DATE DU 03/02/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-8866
Echantillon ITGA : IT071702-1443
Reçu au laboratoire le : 31/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000357
Dossier client	_0031800001_ PLACE DE LA MAIRIE - 35560 BAZOUGES Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages
Echantillon	002OY000357042 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 43 (plan masse n°1-2-3)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	META le 02/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-1446 EN DATE DU 03/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-8866
Echantillon ITGA : IT071702-1446
Reçu au laboratoire le : 31/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000357
Dossier client	_0031800001_ PLACE DE LA MAIRIE - 35560 BAZOUGES Bâtiment composé de 7 cages et de 2 étages
Echantillon	002OY000357045 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 5 (Local technique 1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène	META le 02/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste